

# **ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL EN HOMMAGE AU PROFESSEUR ATTA KOFFI LAZARE**

**Sous la direction de Téré GOGBE, Mamoutou TOURE,  
Sanaliou KAMAGATE, Gilbert N'guessan KOUASSI et Abou DIABAGATE**

## **LA VILLE D'ABIDJAN D'HIER À AUJOURD'HUI**

**Abidjan les 21, 22 et 23 novembre 2024**

**Préface du Professeur KADET Gahié Bertin**

Sous la Direction de Téré GOGBÉ, Mamoutou TOURÉ, Sanaliou KAMAGATÉ,  
N'guessan Gilbert KOUASSI et Abou DIABAGATÉ

## **« La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui »**

Actes du colloque en hommage au Professeur ATTA Koffi Lazare  
Tenu les 21, 22 et 23 Novembre 2024 à l'Université Félix Houphouët-Boigny  
d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

**Revue DaloGéo**  
**Hors-série N°1-2025**  
**30 Novembre 2025**

## **SOMMAIRE**

|                                                               |            |
|---------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Avant-propos.....</b>                                      | <b>3</b>   |
| <b>Préface du Professeur GOGBÉ Téré.....</b>                  | <b>4</b>   |
| <b>Remerciements.....</b>                                     | <b>6</b>   |
| <b>Contexte du colloque.....</b>                              | <b>7</b>   |
| <b>Comité de pilotage du colloque.....</b>                    | <b>12</b>  |
| <b>Photo et parcours du Professeur ATTA Koffi Lazare.....</b> | <b>14</b>  |
| <b>Rapport final du colloque.....</b>                         | <b>17</b>  |
| <b>Synthèse des résultats du colloque.....</b>                | <b>32</b>  |
| <b>Axe 1 : D'où venons-nous ? (Retracer le passé) .....</b>   | <b>34</b>  |
| <b>Axe 2 : Où en sommes-nous ? (Evaluer le présent) .....</b> | <b>96</b>  |
| <b>Axe 3 : Où allons-nous ? (Envisager le futur) .....</b>    | <b>258</b> |
| <b>Axe 4 : Varia.....</b>                                     | <b>297</b> |
| <b>Table des matières.....</b>                                | <b>399</b> |

## Avant-propos

Les présents actes du colloque international « **La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui** », tenu les **20, 21 et 22 novembre 2024** à l'Université **Félix Houphouët-Boigny**, restituent la richesse des échanges, la densité des communications et la profondeur des réflexions qui ont marqué cette rencontre. Plus qu'un simple recueil, ces actes constituent la mémoire vive d'un événement à la fois **scientifique, académique et mémoriel**, placé sous le signe de **l'hommage au Professeur Atta Koffi Lazare**, figure tutélaire de la géographie ivoirienne contemporaine.

Organisé par **l'Équipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP)**, en partenariat avec de nombreuses institutions scientifiques et universitaires, ce colloque a réuni **universitaires, chercheurs, praticiens, décideurs publics, membres de la société civile et étudiants**, autour d'un objet d'étude stratégique et transversal : **la ville d'Abidjan**.

À travers une **leçon inaugurale magistrale**, un **panel de haut niveau**, et plus d'une **cinquantaine de communications**, les travaux se sont articulés autour de quatre axes principaux. Ce colloque a été **un espace de dialogue interdisciplinaire et intergénérationnel**, fidèle à l'esprit du Professeur Atta Koffi. La diversité des acteurs présents a confirmé que penser la ville, surtout une ville aussi dynamique et complexe qu'Abidjan, exige une approche croisée, collaborative et innovante.

Que cette publication prolonge l'élan collectif initié lors du colloque, inspire des recherches futures et nourrisse les politiques urbaines pour une meilleure compréhension et gestion de nos villes africaines en mutation.

Le Président du Comité d'Organisation  
**Dr. KAMAGATE Sanaliou**  
Maître de Conférences

## Préface

Le colloque international « *La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui* », tenu du 20 au 22 novembre 2024 à l'Université Félix Houphouët-Boigny, avait deux objectifs : honorer la mémoire vivante du Professeur Atta Koffi Lazare, géographe d'exception, et engager une réflexion scientifique collective sur les dynamiques passées, présentes et futures de la métropole abidjanaise. Organisée par l'Équipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP), avec l'appui de l'Institut de Géographie Tropicale, cette rencontre a rendu un hommage au Professeur Atta Koffi, l'un des pionniers de la géographie universitaire en Côte d'Ivoire et qui a formé plusieurs générations d'enseignants et de chercheurs. Son œuvre qui se situe à la croisée de la cartographie, de l'aménagement et de la géographie urbaine, a structuré durablement la pensée territoriale ivoirienne. Le choix de la ville d'Abidjan n'était pas seulement un prétexte mémoriel. Cette ville constitue en effet un véritable laboratoire des mutations urbaines africaines. Son évolution concentre des tensions majeures : héritages coloniaux, urbanisation accélérée, déséquilibres socio-spatiaux, transformations informelles et recompositions planifiées. Dès lors, penser Abidjan revient à interroger les conditions mêmes de la fabrique urbaine contemporaine sur le continent africain.

Le programme du colloque s'est structuré autour de quatre axes thématiques, organisés dans une progression volontairement interrogative :

-D'où venons-nous ? » a rassemblé des communications consacrées aux fondements historiques de la ville, à partir de sources cartographiques, démographiques et territoriales.

-Où en sommes-nous ? » a permis d'identifier les défis contemporains : inégalités socio-spatiales, pression foncière, saturation des infrastructures, risques écologiques et gouvernance urbaine.

-Où allons-nous ? » a ouvert des perspectives pour une ville plus inclusive, durable et résiliente, en abordant les enjeux de planification, de participation citoyenne, de déguerpissement et de requalification.

-Enfin, l'axe « Varia » a élargi la réflexion à des thématiques connexes telles que les pratiques foncières, les dynamiques résidentielles, les déchets urbains ou les externalités environnementales, enrichissant ainsi la transversalité des débats.

Au total, 27 communications ont été sélectionnées pour leur rigueur méthodologique, la diversité des terrains abordés et leur capacité à questionner les paradigmes urbains dominants.

La leçon inaugurale du Professeur Antoine Asseypo HAUHOUOT, qui interrogeait les rapports entre géographie, cartographie et transmission des savoirs, a magistralement posé le cadre épistémologique des échanges, tout en rendant un hommage appuyé au professeur Atta Koffi Lazare.

Ce colloque a ainsi su conjuguer mémoire, savoir et projet. Il a permis de réaffirmer que la ville n'est pas un simple espace physique, mais bien un objet de recherche complexe, au croisement de multiples disciplines et pratiques. Il a aussi démontré la vitalité de la recherche urbaine en Côte d'Ivoire et l'engagement d'une communauté scientifique consciente de sa responsabilité intellectuelle face aux mutations accélérées de nos territoires.

En tant que président du comité scientifique, je tiens à remercier tous les contributeurs, évaluateurs, modérateurs, institutions partenaires et les membres du comité d'organisation pour la qualité de leur travail et de leur engagement.

Puisse la lecture de ces actes nourrir les débats scientifiques, éclairer les politiques publiques, et inspirer les générations futures de chercheurs engagés.

**Prof. KADET Gahié Bertin**

Professeur Titulaire,  
Ecole Normale Supérieure (ENS)  
Abidjan - Côte d'Ivoire

## Remerciements

L'organisation de ce colloque hommage à notre illustre Maître, le Professeur ATTA Koffi Lazare n'a pas été facile, tant au niveau physique, psychologique, humain, financier et logistique. Cependant, la combinaison de tous les efforts et sacrifices a permis la bonne tenue cette activité scientifique. C'est à juste titre que le comité d'organisation tient à remercier toutes les personnes physiques et morales, les Institutions, les services pour leur implication véritable dans la réussite du colloque hommage.

Ainsi, le comité d'organisation tient à **remercier chaleureusement** toutes les personnalités et institutions qui ont permis la tenue de ce colloque, en l'occurrence :

- S. E, Madame Kandia CAMARA KAMISSOKO**, Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire, représentée par son Directeur de Cabinet ;
- S.E. Monsieur Léon Kacou ADOM**, Ministre des Affaires Étrangères, représenté par le Secrétaire général de son ministère et une importante délégation diplomatique ;
- Monsieur Adama DIAWARA**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Professeur Ballo ZIE**, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny

Les remerciements vont également à l'endroit du :

- **Secrétariat Général** de l'Université Félix Houphouët-Boigny
  - Directeur de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société**,
  - de la Directrice de l'**Institut de Géographie Tropicale**,
  - Directeur de l'ERESP**, au chef de département de la filière géographie,
  - des membres de l'**ERESP**,
  - de toutes les **commissions** et leurs responsables
  - des collègues enseignants-chercheurs et chercheurs de toutes les universités ivoiriennes et étrangères présents
  - des étudiants pour leur présence massive et importante ainsi qu'à tous les participants pour leur présence active et leur contribution intellectuelle.
- Que Dieu dans son infinie bonté vous bénisse !

## Contexte du colloque

L'identité de la ville d'Abidjan, dans le territoire ivoirien, se construit, sur un idéal historique de développement résumé par la devise de la ville, « *Mari semper altior* », qui signifie « toujours plus haut grâce à la mer ». En effet, le petit village *Atchan*, "*Mbidjan*" a été transformé avec une vocation portuaire affirmée, « la nouvelle porte d'entrée, largement ouverte à tous les hommes de bonne volonté... », et projetée avec une ambition, celle de devenir la « grande ville de l'avenir » à l'image des cités occidentales (H. Diabaté et L. Kodjo, 1991, p. 68).

Les contours de la future cité se dessinent à la fin des années 1920. Mais la « grande valse d'Abidjan » commence véritablement dans les années 1950. Elle est marquée par le tonnage croissant du bois de coupe et des cultures industrielles exportées ainsi que celui des biens d'équipements. Le dynamisme économique s'est surtout intensifié sur l'île de Petit-Bassam où de nombreuses industries s'installent en zone 3 et à Vridi, tandis que Treichville, Marcory, la zone 4 et Koumassi se destinent à l'habitat résidentiel ou populaire (K. Atta et al, 2013, p. 37). Les premiers plans Badani en 1958 et Setap en 1960 (Y. Gnamba, 2014, p. 38) doivent s'adapter rapidement à cette forte croissance. Venant des autres régions et des pays limitrophes, la main-d'œuvre afflue, attirée par les nombreuses offres d'emplois. En 1912, la ville ne comporte que 1400 habitants concentrés sur Treichville et le Plateau. A la veille de la seconde guerre mondiale, elle compte 22 000 habitants. La population de la ville triple entre 1950 et 1960. Et c'est tout naturellement qu'Abidjan devient, en 1960, la capitale de la nouvelle République de Côte d'Ivoire avec 200 000 habitants (S. Schegaray, 1982, p.11) composée de 50% d'étrangers. La dynamique de développement enclenchée depuis l'époque coloniale et accentuée par les politiques de souveraineté nationale a renforcé le maillage urbain. Ce qui a conféré à la ville d'Abidjan un pouvoir de décision, un centre de distribution de services et de polarisation du pouvoir exécutif. Abidjan se positionne comme le principal foyer des activités économiques et financières par le poids dominant de son secteur industriel et de ses services. (S. Kamagaté, 2018, p.10). En héritant de cette ville cosmopolite, les dirigeants ivoiriens font une projection de développement à long terme. Pour ses concepteurs, Abidjan devait présenter une image moderne devant attirer les investisseurs du monde libéral. Le Plateau, dont l'architecture futuriste des tours rappelle les « Central Business District » ou « CBD » américains constitue la vitrine de cette politique : au fil du temps, le Plateau ressemble à « un petit Manhattan » avec des ouvrages d'urbanisme comme le Palais de la Présidence, l'Hôtel de Ville avec leurs écrins de jardin massifs, taillés avec art.

D'autres ambitions grandioses devant renforcer cette stratégie n'ont pu voir le jour. C'est le cas du projet « la Riviera africaine » qui devait accueillir à l'Est de Cocody, sur 4 000 hectares en bordure de lagune, « une zone de rayonnement international » tant sur le plan commercial, culturel que touristique : hôtels de grand luxe, plages, port de plaisance, salle de congrès, quartiers d'artistes, parcs d'exposition, théâtres et jardins d'attraction. La Riviera allait ainsi devenir une zone de culture et de loisir huppée, cosmopolite, brillante et prestigieuse. Le second projet est celui de la Voie Triomphale Plateau-Adjamé, une sorte de Champs Elysée à l'ivoirienne. Malgré ces échecs, plusieurs prestigieux ouvrages d'urbanisme ont pu voir le jour, traduisant et renforçant les effets de cette stratégie. Les politiques publiques contribuent ainsi à faire de la ville d'Abidjan une vitrine qui bénéficie des principales infrastructures administratives, économiques, de communication et immobilières dont la réalisation est sous-tendue



par l'attraction des investisseurs. Ces transformations valent à la ville, toutes proportions gardées, des qualificatifs élogieux comme « Petit Paris », « Perle des Lagunes » ou « la ville lumière », etc. « L'organisation de l'espace économique héritée de la colonisation, et qui garde toute son actualité, fonctionne exactement comme un sablier où tout a été calibré pour que les hommes et les activités s'installent inéluctablement à d'Abidjan. » (M. Touré, 2012, p. 34).

Aujourd'hui, Abidjan est une ville macrocéphale facteur de croissance et de déséconomies. La ville est confrontée à une forte croissance démographique et spatiale (D. Abou et al, 2014, p. 3). Depuis 1950, le taux de croissance annuelle de la ville oscille entre 11% et 5%. Sa population double tous les 7 ans : 50 000 habitants en 1948 ; 120 000 en 1955 ; 950 000 en 1976 ; 1,9 millions en 1988, environ 4 millions en 1998 et 5 616 633 millions en 2021, soit un cinquième de la population nationale et près de la moitié des urbains du pays (INS, 1975 ; 1988 ; 1998 ; 2021). La ville accueille régulièrement des contingents importants de néo-migrants nationaux et internationaux. Selon la Banque Mondiale, le nombre d'immigrés est passé de 750 000 en 1960 à un peu plus de 2.4 millions en 2010 (OCDE/CIRES, 2017, p. 47). Pourtant, l'évolution de la ville est allée de pair avec une image antithétique qui est toujours d'actualité. En effet, Abidjan illustre les contrastes sociaux aggravés par la conjoncture économique mondiale et la baisse des revenus des ménages. De nombreux ivoiriens et immigrés attirés par la croissance s'accumulent dans certains habitats spontanés disséminés dans plusieurs quartiers de la ville. Les conditions d'habitat et d'hygiène y sont déplorables avec une forte dégradation du cadre et des conditions de vie (T. Gogbé et al, 2015, p. 220). L'attraction de la capitale économique s'appuie toutefois sur cette masse de populations qui favorise le développement des « économies cachées » qui représentent plus de 60% des activités dans la majorité des 10 communes d'Abidjan. Il s'agit de petits métiers relevant du secteur informel, stimulés par les initiatives privées (D. Abou et al, 2015, p. 65). Selon K. Atta et al. (2015, p. 191), l'inadéquation entre la croissance économique et le dynamisme démographique et spatial serait à la base de la naissance des quartiers précaires. L'aménagement des espaces de détente et des lieux publics qui n'a pu suivre le rythme effréné de la croissance urbaine, traduit aussi la faiblesse des budgets communaux et le faible taux de réalisation des équipements collectifs. Dans les quartiers les plus défavorisés, le réseau d'assainissement est souvent absent et les rues sont généralement en terre battue. La qualité de l'eau distribuée laisse bien évidemment à désirer, aggravant les conditions sanitaires. Les secteurs urbanisés plus contrôlés et organisés, disposent de l'eau et de l'électricité avec un habitat en dur où vivent les ivoiriens ayant un emploi plus régulier. Les quartiers chics d'Abidjan (Cocody, Riviera, Deux-Plateaux, Angré, etc.) présentent une structure urbaine plus occidentale avec des espaces publics et des rues mieux entretenus. Quelques indicateurs rappellent toutefois les tensions sociales comme les systèmes de vidéosurveillance, l'usage des barbelés, ou des tessons de bouteilles sur les clôtures privées et les barricades en murs épais des cités immobilières. Abidjan a ainsi connu des transformations urbaines majeures depuis sa création. Devenue un important centre économique et culturel sous régional, elle fait face à des défis complexes liés à l'urbanisation rapide, à la gestion des ressources, à l'inclusion sociale et au développement durable. Elle incarne ainsi une histoire riche de transformations sociales, culturelles et économiques sur fond d'un idéal urbain. Les ouvrages consacrés à la ville sous forme de biographie ou de monographie racontent et documentent ces différentes évolutions. Les géographes universitaires ou les experts

se sont intéressés aux problèmes socio-économiques posés par le développement de cette capitale (habitat, logement, paysages, équipements, voiries et réseaux divers, accès à l'eau, quartiers précaires, etc.). Abidjan est ainsi devenue « la Côte d'Ivoire des géographes et des aménageurs » tant les travaux sectoriels sur la ville sont nombreux (Dureau F., 1987, p. 22). Une trentaine d'années après le tableau dressé par « *Notre Abidjan* » en 1991, les évolutions en cours offrent à nouveau une occasion pour (re)interroger la dynamique de la ville comme un projet social en constante évolution.

### **Objectifs et axes de réflexion**

Ce colloque, en hommage au Professeur ATTA Koffi, est une lucarne de questionnement objectif sur les dynamiques d'urbanisation passées, actuelles et futures ainsi que leurs incidences, tout en proposant des solutions innovantes pour façonner la ville de demain. Il vise ainsi à élargir la compréhension de la ville en tant que projet social en constante évolution. Il offrira une plateforme unique pour explorer les multiples facettes de la dynamique urbaine et pour repenser collectivement l'avenir d'une ville d'Abidjan inclusive, durable, résiliente et prospère. Le colloque ambitionne également de favoriser le dialogue multi-acteurs en encourageant la participation d'experts, de chercheurs, d'urbanistes, de décideurs politiques, de représentants de la société civile et du secteur privé pour une discussion approfondie et des échanges fructueux sur la ville en tant que projet social. Les réflexions s'articuleront autour de 3 axes principaux qui feront chacun l'objet d'un atelier.

#### **Axe 1 : D'où venons-nous ? (Retracer le passé)**

L'axe 1 dressera l'historique détaillé d'Abidjan, en mettant en évidence les moments clés de son évolution depuis sa création jusqu'à nos jours : l'histoire des premières installations humaines, l'influence des colons européens sur le développement de la ville, l'activité commerciale, le mode de vie... Ensuite, Il analysera les facteurs qui ont influencé le développement d'Abidjan en tant que centre administratif et économique, notamment les événements politiques, sociaux, économiques et culturels. Enfin, il mettra en évidence le rôle socio-économique et culturel d'Abidjan pendant la période coloniale ainsi que les dynamiques sociales, l'influence des arts, de la musique, de la littérature sur la vie culturelle, etc.

#### **Axe 2 : Où en sommes-nous ? (Évaluer le présent)**

L'axe 2 comprendra les enjeux actuels de développement de la ville d'Abidjan en analysant les défis socio-économiques, culturels et environnementaux auxquels la ville est confrontée, tels que la forte urbanisation, la gestion des infrastructures, les inégalités sociales, la mobilité, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, la pauvreté urbaine et l'inclusion sociale, l'influence des migrations internes et externes sur la démographie et la vie sociale, l'expansion urbaine et les défis de la croissance démographique.

Ensuite, il permettra d'évaluer l'impact du développement d'Abidjan sur la qualité de vie de ses habitants, sur l'écosystème local, ainsi que sur son positionnement en tant que centre économique majeur en Afrique de l'Ouest. Enfin, il examinera l'évolution de l'urbanisme, des infrastructures et des équipements à travers les principaux projets et aménagements qui ont contribué à la métamorphose de la ville (exemple des infrastructures structurantes telles que le port, l'aéroport etc.). De même le rôle d'Abidjan en tant que centre économique, industriel et commercial en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur son influence immédiate locale,

nationale, sous régionale et internationale ainsi que sur l'intégration régionale sera analysé à travers cet axe. Seront également abordés, la diversité ethnique et culturelle d'Abidjan et son impact sur la société, l'évolution des valeurs et des us et coutumes, son étalement urbain et ses conséquences sur l'aménagement de l'espace, les problèmes liés à la mobilité urbaine et l'accès aux services publics scrutés.

### **Axe 3 : Où allons-nous ? (Envisager le futur)**

L'axe 3 explorera les scénarios possibles pour l'avenir d'Abidjan en tant que projet social, par la prise en compte des tendances démographiques, technologiques, environnementales, culturelles et économiques. Ensuite, il analysera les tendances émergentes qui impacteront l'avenir d'Abidjan, telles que l'utilisation de l'innovation et de la technologie pour répondre aux besoins sociaux, améliorer la qualité de vie, favoriser l'inclusion et atténuer les effets environnementaux auxquels la ville est confrontée du fait du changement climatique. Enfin, des recommandations seront faites pour une croissance urbaine durable et harmonieuse, en prenant en compte les défis et les opportunités liés à l'évolution d'Abidjan. Il s'agira de mettre l'accent sur les approches et les solutions durables pour relever les défis d'urbanisation tout en préservant l'environnement, en améliorant la qualité de vie des citoyens, les interactions sociales et les projets collectifs. Il élaborera des esquisses et dégagera des actions à entreprendre pour préserver l'identité culturelle et historique de la ville à travers des projets d'urbanisme et des plans de développement plus inclusifs et participatifs.

### **Axe 4 : Varia**

La rubrique « *Varia* » demeure ouverte à toutes les contributions qui explorent une diversité de sujets en lien avec les thématiques centrales du champ d'étude du professeur Atta Koffi, notamment l'urbanisation, l'aménagement du territoire et la cartographie. Cette section est ainsi destinée à accueillir des travaux de recherche qui non seulement poursuivent ou approfondissent les problématiques abordées par le professeur, mais aussi qui interrogent les défis actuels et les évolutions récentes dans ces domaines. Les contributions peuvent se présenter sous diverses formes, qu'il s'agisse d'articles originaux présentant de nouvelles recherches ou d'articles de synthèse qui mettent en lumière des résultats ou des perspectives sur des travaux déjà existants. En outre, les propositions de contribution sont particulièrement encouragées à offrir des réflexions critiques et interdisciplinaires, en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés à ces domaines d'étude. Ce cadre de réflexion doit permettre de faire avancer la compréhension des dynamiques urbaines, des stratégies d'aménagement du territoire et de l'impact de la cartographie dans les processus de planification et de développement.

## Comité de pilotage du colloque

### 1-Le Comité Scientifique

**Président** : Pr GOGBE Téré, Université Félix Houphouët-Boigny/ IGT, ERESP, Abidjan

**Vice-Président** : Pr TOURE Mamoutou, Université Félix Houphouët-Boigny/ IGT, ERESP, Abidjan

#### Membres

Pr KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan  
Pr KADET Gahié Bertin, ENS Abidjan  
Pr NASSA Dabié Axel Désiré, Université Félix Houphouët-Boigny / IGT, ERESP, Abidjan  
Pr ANOH Kouassi Paul, Université Félix Houphouët-Boigny / IGT, GRETSSA, Abidjan  
Pr KOFFI Brou Emile, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké  
Pr ALLOGHO-NKOGHE Fidèle, ENS du Gabon  
Pr PARE Moussa, Université Félix Houphouët-Boigny, Histoire, Abidjan  
Pr HAUHOUOT Asseypo Célestin, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LATIG, Abidjan  
Pr ASSI KAUDHJIS Joseph, Université Alassane Ouattara, Bouaké  
Pr ALLA Della André, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, GEDES, Abidjan  
Pr KABLAN Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LIMERSAT, Abidjan  
Pr DIBI-ANOAH Agoh Pauline, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, LAMINAT,  
Pr LOBA Don Akou Franck Valéry, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, CAPDEV  
Pr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/GR2, Abidjan  
Pr KONAN Kouadio Eugène, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, LAMINAT, Abidjan

### 2- Le Comité de Lecture

**Président** : Pr KASSI-DJODJO Irène, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan

**Vice-Président** : Dr (MC) DIBY Kouakou Martin, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /ERESP, Abidjan

**Vice-Président** : Dr (MC) BRENOUM Kouakou David, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /ERESP, Abidjan

#### Membres

Dr (MC) Abou DIABAGATE, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan  
Dr (MC) Serhan NASSER, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, CAPDEV, Abidjan  
Dr (MC) Bébé KAMBIRE, Université Félix Houphouët-Boigny/ IGT, Abidjan  
Dre (MC) GNAMMON-ADIKO Agnès, UFHB, IGT, ERESP, LaboVST, RESAUD, Abidjan  
Dr (MC) YEBOUE Koffi Stéphane, Université Péléféro Gon Coulibaly /LaboVST, Korhogo  
Dr (MC) YASSI Gilbert Assi, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, LaboVST  
Dr (MC) KOUADIO Adou François, Université FHB, IGT, ERESP/, LaboVST  
Dr (MC) COULIBALY Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan  
Dr (MC) KOUASSI Kouamé Sylvestre, Chaire Unesco/Université Alassane Ouattara, Bouaké  
Dr (MC) N'DOUTORLENGAR Médard, Université de Sarh, N'djamena, Tchad.

Dr (MC) SEHI Bi Tra Jamal, Université Félix Houphouët-Boigny, Sociologie, Abidjan  
Dr (MC) WADJA Jean-Bérenger, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, ERESP / CAPDEV  
Dr (MC) TRAORE Bakary, Université Félix Houphouët-Boigny, Histoire, Abidjan  
Dr (MC) MEITE Ben Souhalio, Université Félix Houphouët-Boigny, Histoire, Abidjan  
Dr (MC) TUO Pega, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, GRETSSA, Abidjan  
Dre (MC) BOKA-ABETO Constance, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT/EGCTAN  
Dr (MC) ABOYA Narcisse, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, Abidjan  
Dre (MC) Michelline Amenan KOUASSI-KOFFI, UFHB, IGT, ERESP, CAPDEV  
Dre (MC) ADAYE Assunta Akoua, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT  
Dre (MC) DIHOUEGBEU Déagai Parfaite, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/ ERESP  
Dr (MC) KOBENAN Appoh Charlesbor, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/ ERESP  
Dr (MC) DINDJI Médé Roger, Université Péléféron Gon Coulibaly, Korhogo  
Dr (MC) DJAH Armand Josué, Université Alassane Ouattara/LaboVST, Bouaké  
Dr (MC) KOUMAN Koffi Mouroufié, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, LIMERSAT  
Dr (MC) N'guettia Martin KOUADIO, Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres Modernes  
Dr (MC) KRA Kouadio Joseph, Péléféro Gon Coulibaly /ERESP, LaboVST, Bouaké  
Dr (MC) SILUE Pebanagnanan David, Université Péléféron Gon Coulibaly, Korhogo  
Dr (MR) OURA Kouadio Raphael, Institut de Recherche en Développement, Bouaké  
Dr (MC) ZOUHOULA Bi Marie Richard, UPGC, ERESP, Korhogo,  
Dr (MC) KONATE Djibril, Université Péléféron Gon Coulibaly, Korhogo, ERESP  
Dre (MC) DAGNOGO Foussata, UPGC, ERESP, LaboVST, Korhogo  
Dr (MC) GOUAMENE Charles Didier, UJLOG, ERESP /POSTER, Daloa  
Dr (MC) DIABATE Alassane, Université Félix Houphouët-Boigny, département d'histoire

### **3- Le Comité d'Organisation**

**Président :** Dr (MC) KAMAGATE Sanaliou, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan

**Vice-Président :** Dr (MC) KOUASSI N'guessan Gilbert, Université Félix Houphouët-Boigny /IGT, ERESP, Abidjan

**Secrétaire général :** Dr (MC) DIABAGATE Abou, Université FHB, IGT, ERESP, Abidjan

#### **Secrétaires généraux adjoints :**

Dr (MC) WADJA Jean-Bérenger, Université FHB, IGT, ERESP/CAPDEV, Abidjan  
Dr (MC) DJAH Armand Josué, Université Alassane Ouattara, ERESP /LaboVST, Bouaké  
Dr (MC) KONATE Djibril, Université Péléféro Gon Coulibaly, Korhogo, ERESP

#### **Membres du comité d'organisation**

Dr TOURE Tiégbo Augustin, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/ LAMINAT, Abidjan  
Dr ATTA Kouacou Jean-Marie, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LaboVST, Abidjan  
Dr BAMBA Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LATIG, Abidjan  
Dr (MC) COULIBALY Sidiki, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan  
Dr COULIBALY Amadou, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr (MC) COULIBALY Yaya, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr (MC) OUATTARA Sahoti, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa

Dr (MC) DIBY Kouakou Martin, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT /ERESP, LaboVST  
Dre KOUAKOU Aya Louise, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/GR2, Abidjan  
Dr KOUASSI Frédéric, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/GR2, Abidjan  
Dre (MC) DIHOUEGBEU Déagai Parfaite, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT/ ERESP  
Dr MEL Trotsky, Université Jean Lorougnon Guédé/LaboVST, Daloa  
Dre BEHIBRO Aka Marie Florence, Université Péléféron Gon Coulibaly, Korhogo  
Dr SYLLA Daouda, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LATIG, GR2, Abidjan  
Dre AKE-AWOMON D. F, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, GRETSSA, Abidjan,  
Dr EVIAR Ohomon Bernard, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr GOZE Thomas, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr KOUASSI Patrick Juvet, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr OUATTARA DRISSA, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr KONAN-KOUAME Honorée Ghislaine Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP,  
Dre GOORE Lou Binhué Juliana, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dre YAO Affoua Marie Rose, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr (MC) GOUAMENE Didier Charles, Université Jean Lorougnon Guédé, ERESP, Daloa  
Dre KARAMOKO Djenan Marie Angèle, Université de San-Pedro  
Dr (MC) TANO Kouamé, Université Jean Lorougnon Guédé, ERESP, Daloa  
Dr BROU Kamenan Marcel, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan  
Dr DANGUI Nadi Paul, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan  
Dr TRAORE Kinapkefan Michel, Université Jean Lorougnon Guédé, ERESP, Daloa  
Dre DALLY Diane Marina Epse TANO, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan  
Dr KOUAKOU Eric, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
Dr KOUASSI Kouassi Kan, Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, LIMERSAT, Abidjan  
Dr KOUKOU N'goran Norbert, Université Félix Houphouët-Boigny, LIMERSAT, Abidjan  
Dr KOUADIO N'dri Ernest, Université Félix Houphouët-Boigny/IGT, ERESP, Abidjan  
COULIBALY Salifou Université Alassane Ouattara de Bouaké, ERESP, LaboVST  
Dre MADOU Guibry Lydie Chantal, ERESP, Abidjan  
Dr LANGUI Yao Paceli,, ERESP, Abidjan  
Dr KOUADIO Kra Vincent Serge, ERESP, Abidjan  
Dr YAO Kan Bellarmin, ERESP, Abidjan

## **Photo et parcours du Professeur ATTA Koffi Lazare**

### **Professeur ATTA KOFFI LAZARE**





## **Prof. ATTA Koffi Lazare : *parcours d'un éminent géographe et enseignant hors pair au service de la société et du développement ....***

Le Professeur ATTA Koffi Lazare est l'un des géographes les plus éminents de Côte d'Ivoire. Après ses études primaires effectuées sous l'égide des prêtres catholiques à Bondoukou de 1958 à 1964, couronnées par l'obtention du Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) et son admission en sixième, il poursuit sa formation au Collège Saint Viateur de Bouaké, alors reconnu comme l'un des établissements d'élite du pays. À cette époque, ses homologues à Abidjan incluaient le Collège Sainte-Marie et le Collège Notre-Dame d'Afrique. Après l'obtention de son BEPC, il est orienté vers le Lycée Classique et Moderne de Bouaké, dirigé par l'incontournable Djéni Kobina. Brillant, il obtient son baccalauréat série A4 en 1971 avec la mention Très Bien, ce qui lui ouvre les portes de l'Université d'Abidjan, où il est admis en géographie.

Les professeurs feu Dian BONI, feu Sinaly COULIBALY et HAUHOUOT Asseypo, impressionnés par ses aptitudes, le confient, après sa Licence et sa Maîtrise, au Professeur émérite Gilles SAUTTER de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Celui-ci l'oriente vers un DESS de cartographie à l'École Pratique des Hautes Études, puis vers une thèse de doctorat en Planification du Développement et Aménagement Urbain et Régional à Paris 1. Parallèlement à ses études, il est admis en tant que chercheur-stagiaire à l'ORSTOM, aujourd'hui IRD. De retour en Côte d'Ivoire en 1978, après avoir obtenu son DESS en cartographie et son doctorat, il est recruté comme chercheur à l'Institut de Géographie Tropicale de l'Université de Cocody, où il est chargé de l'enseignement de la cartographie thématique et de la réalisation des atlas régionaux du pays.

Le Professeur ATTA Koffi Lazare a ainsi consacré quarante-trois années à l'Université de Cocody, désormais appelée Université Félix Houphouët-Boigny. Dans cette prestigieuse institution, il gravit tous les échelons, atteignant finalement le poste de Vice-Président en charge de la Programmation, de la Planification, des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle, qu'il occupe pendant douze années. Il joue un rôle majeur dans le renouveau et le rayonnement de cette université. Il a formé plusieurs générations d'étudiants actifs dans divers secteurs, avec un grand nombre de ses anciens doctorants devenus enseignants universitaires. Plus de soixante thèses de doctorat, ainsi que plus de deux cents maîtrises ou masters et autant de DEA (Diplômes d'Études Approfondies) ont été soutenus sous sa direction, tant en Côte d'Ivoire qu'en France. Ses enseignements en méthodologie de recherche, cartographie, urbanisation, planification du développement et aménagement du territoire demeurent des références dans l'enseignement supérieur ivoirien.

À l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, le Professeur Atta Koffi s'est distingué en tant que chercheur de renom, enseignant rigoureux, consultant de haut niveau et homme de relations affables et chaleureuses. Il est co-fondateur, avec les professeurs HAUHOUOT Asseypo Antoine et feu KOBAY Assa Théophile, du Groupe de recherche Espace-Système, devenu aujourd'hui Equipe de Recherche Espace Système et Prospective (ERESP). Il a occupé plusieurs fonctions, notamment Sous-Directeur des études des opérations d'aménagement à l'AVB (Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama), co-fondateur du CNTIG (Centre National de Télédétection et d'Information Géographique) avec Fofana Diomandé et feu Konan Kouadio du CCT, ainsi qu'organisateur en chef des Journées Géographiques de Côte d'Ivoire, un événement de grande portée africaine et internationale.



Le Professeur ATTA Koffi Lazare a également servi en tant que 1er Adjoint au Maire de la Commune de Bondoukou de 1995 à 2010, Directeur de Cabinet Adjoint puis Directeur de Cabinet du Ministre du Tourisme et de l'Artisanat de 2006 à 2009, enseignant titulaire à l'Institut de Formation à la Haute Expertise du BNETD, membre du Comité de pilotage du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC-CI) au Cabinet du Premier Ministre, membre du Comité National du Crédit de la BCEAO et Conseiller Technique auprès de la Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora.

Aujourd'hui, le Professeur ATTA Koffi est Président de l'Université Notre Dame d'Abidjan, membre du Comité de Pilotage de l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme basée à Jacqueville et Conseiller Technique du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

**Dr. BRENOUM Kouakou David**  
Maître de Conférences

## Rapport final du colloque international en hommage au professeur Atta Koffi Lazare

Les 21, 22 et 23 Novembre 2024, s'est tenu à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), un colloque international en hommage au Professeur ATTA Koffi Lazare placé sous le Haut Patronage de la Présidente du SENAT, Son Excellence Kandia Kamissoko CAMARA, sous le Co-Parrainage du Ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration africaine et des ivoiriens de l'Extérieur, S.E.M. Léon Kacou ADOM et du Ministre des Transports, Monsieur Amadou KONE, et sous la haute Présidence de Monsieur Adama DIAWARA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Placé sous la Présidence de Professeur BALLO Zié, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny, ce colloque a eu pour thème : « **La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui** ». Le comité scientifique du colloque a été présidé par le Professeur GOGBE Téré, Directeur de l'Equipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP) logée à l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) et Chef de Service de la Coopération et des Relations Extérieures de ladite université. Ce cadre de réflexion scientifique a vu la participation effective de sept cent cinquante-deux (752) participants venus des institutions universitaires de huit (05) pays : il s'agit des chercheurs et enseignants-chercheurs de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Mali, du Niger et du Sénégal. Cette rencontre scientifique a enregistré un panel et cinquante-trois (53) communications qui se sont articulés autour de quatre (04) temps forts, à savoir :

- 1- La cérémonie d'ouverture ;
- 2- Un panel et des communications ;
- 3- La cérémonie de clôture ;
- 4- La journée récréative.

### 1. LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture qui a débutée le 21 Novembre 2024 à 09 heures 35 minutes s'est déroulée en trois grandes étapes, à savoir : les allocutions, la synthèse iconographique du parcours scolaire, universitaire et professionnel du Professeur ATTA Koffi, et la conférence inaugurale. Avant les allocutions, l'assemblée a chanté en chœur, l'hymne national avec ses illustres invités.

#### 1.1. Les allocutions

La première allocution a été celle du Président du Comité d'organisation. Après s'être consacré aux civilités à l'endroit du parterre de personnalités (administrative, académique et coutumière), le PCO a rappelé le contexte dans lequel s'inscrit ce présent colloque. En effet, il est désormais pour l'ERESP, une tradition de rendre hommage aux Maîtres du laboratoire qui ont consacré tant d'années de leur vie professionnelle à contribuer à son rayonnement. Le Professeur ATTA Koffi Lazare en l'honneur de qui ce colloque autour de la thématique « **La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui** » est organisé, a consacré plus de quarante (40) ans de sa vie au rayonnement de l'Institut de Géographie Tropicale dont il fut le directeur pendant plus

d'une décennie. La question fondamentale qui guidera ces réflexions est : comment rendre cette métropole plus viable, plus équitable et plus prospère ? Au cours de ces deux jours (02) jours de réflexion, les intervenants tenteront de répondre à cette question à travers les axes suivants :

- 1- D'où venons-nous ? A ce premier axe, des communications permettront de revisiter les moments clés de l'histoire urbaine d'Abidjan et au-delà, de toute la Côte-d'Ivoire.
- 2- Où en sommes-nous ? Ce second axe consistera à étaler le présent en analysant les défis auxquels la ville fait face actuellement.
- 3- Où allons-nous ? Les réflexions porteront ici sur les perspectives d'avenir en analysant les leviers de l'innovation pour une ville durable, inclusive et résiliente face aux crises climatiques, sociopolitiques, économiques et démographiques.
- 4- Des Communications libres et diversifiées liées au champ d'étude du Professeur ATTA Koffi à savoir la cartographie, l'aménagement du territoire et l'urbanisation.

Avant de clore son propos, le PCO n'a pas manqué d'adresser ses vifs remerciements à tous ceux et toutes celles qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de l'organisation de ce colloque témoignant de la reconnaissance à l'endroit du Maître, le Professeur ATTA Koffi Lazare.

Par la suite, le Président du Comité Scientifique du colloque, Professeur GOGBE Téré a pris la parole pour remercier les autorités gouvernementales et universitaires pour leur présence à cet événement scientifique qui s'inscrit dans une réflexion collective sur le devenir de notre métropole, Abidjan. L'intervenant a rappelé que les thématiques abordées ont pour objet d'interroger l'histoire et les trajectoires de cette ville emblématique, à la croisée des héritages coloniaux, des aspirations modernes et des défis contemporains. Ces réflexions s'avèrent essentielles à un moment où Abidjan, cette « Perle des Lagunes », incarne à la fois un rêve accompli et la complexité des enjeux urbains du 21<sup>e</sup> siècle. Abidjan, cette métropole de plus de 5 millions d'habitants, attire et retient une population toujours nombreuse, avec des défis en toile de fond. En effet, la ville mêle tradition et modernité, des quartiers huppés côtoient des zones populaires et des bidonvilles. Ce mélange lui confère une vitalité, mais crée aussi des incongruités : l'ordre cohabite avec le chaos, la congestion, l'étroitesse, l'étouffement, une indécision dans les formes à venir, plusieurs styles architecturaux et plusieurs manières d'habiter l'espace public, entre bric et broc, se côtoient. Le Président du Comité Scientifique a alerté que la crise suscitée par le décalage entre nos cultures nationales et le modèle colonial doit être résolue rapidement, faute de quoi la ville d'Abidjan court à sa désintégration. C'est dans cette nouvelle conjoncture, que le Président du Comité Scientifique a fait remarquer que les géographes appellent à la réflexion sur la « ville d'Abidjan d'hier à demain » avec une posture de proactivité, c'est-à-dire provoquer les changements qui permettent de faire évoluer le présent d'Abidjan vers un futur souhaitable ou de bloquer l'avènement de situations indésirables, car le véritable défi est de préparer « *l'habiter demain* » et non de simplement réagir aux crises.

Il a clos son intervention en souhaitant des débats riches et fructueux aux participants.

Madame la Directrice de l'Institut de Géographie Tropicale, Professeur KOFFIE-BIKPO Céline, faisant sienne l'ordre protocolaire, a exprimé toute son admiration au Professeur ATTA Koffi Lazare avant de souligner l'utilité de rendre hommage anthume aux personnes, pendant que ces dernières peuvent en apprécier la quintessence. Note-t-elle que cet hommage s'inscrit dans les habitudes de l'IGT afin d'honorer tous les Maîtres qui ont apporté leurs contributions dans l'évolution de l'institution académique. Ainsi, a-t-elle rappelé les anciens de l'Institut qui ont été célébrés. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette cérémonie pour reconnaître l'immense apport du professeur ATTA Koffi qui a dirigé l'IGT pendant onze (11) ans et qui a contribué à l'encadrement de nombreux étudiants.

Monsieur le Vice Doyen, Professeur GUESSAN Kouadio a, à son tour, pris la parole au nom du Doyen de l'UFR, Professeur Nassa Dabié Arsène. D'abord, il a souhaité la cordiale bienvenue à tous les participants. Ensuite, il a présenté l'UFR comme étant celle qui enregistre plus de départements et d'Instituts de recherche que toutes les UFR et toutes les Universités Côte d'Ivoire. Enfin, Professeur GUESSAN Kouadio a ajouté que le thème du colloque est d'actualité car la ville d'Abidjan est confrontée à beaucoup de défis. Pour lui, les axes de recherche sont bien ficelés. C'est pourquoi, les résultats du colloque sont vivement attendus pour des prises de décision relatives à la ville d'Abidjan.

Le Ministre de tutelle, Professeur Adama DIAWARA a remercié l'ensemble des invités pour leur présence à cette cérémonie. Il a souligné deux raisons qui motivent sa présence. La première est le thème du colloque « **La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui** », qui est d'actualité dont les résultats seront utiles pour certaines prises de décisions politiques et permettront également de prendre des décisions appropriées concernant la ville d'Abidjan. La deuxième raison est liée à la personnalité du Professeur ATTA Koffi qui a contribué à la formation d'importants cadres du pays et à l'atteinte des objectifs de l'enseignement supérieur. Il a terminé son allocution en soulignant que la Géographie est une discipline très importante et transdisciplinaire pour la prise de décisions politiques.

La sixième allocution est celle de Monsieur KABRAN Assoumou, représentant de Madame la Présidente du SENAT, Son Excellence Kandia Kamissoko CAMARA. Il a signifié que c'est un honneur pour lui d'assister à ces échanges scientifiques. Par ailleurs, souligne-t-il que Madame la Présidente du SENAT, en déplacement, aurait souhaité être présent pour magnifier son collaborateur, Professeur ATTA Koffi, et communier avec la communauté scientifique. Cependant, elle suit avec intérêt les travaux dont les conclusions sont attendues. Pour clore son intervention, il a souhaité bon courage au Professeur ATTA Koffi pour son dynamisme et a déclaré ouvert la cérémonie.

La dernière allocution a été celle du représentant du Ministre des Affaires étrangères de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, S.E.M ADOM Kacou Léon. Il a relevé que la thématique du colloque est innovatrice et souhaite apporter une touche à cette réflexion scientifique.

### **1.2. La synthèse iconographique du parcours scolaire, universitaire et professionnel du Professeur ATTA Koffi**

Relativement à ce deuxième point de la cérémonie d'ouverture, un film retraçant le parcours scolaire, universitaire et professionnel du Professeur ATTA Koffi a été projeté. Aussi une projection des thèses encadrées et soutenues par le Maître a été faite.

### **1.3. La conférence inaugurale**

La conférence inaugurale a été prononcée par le Professeur Antoine Asseypo HAUHOUOT, Président Honoraire de l'Université Félix Houphouët-Boigny et Membre de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD). Pendant 45 minutes, le conférencier a parlé de la géographie et de la cartographie.

## **HOMMAGE AU GÉOGRAPHE-CARTOGRAPHE PROFESSEUR ATTA KOFFI**

1. Je vous salue, Excellence, Mesdames et Messieurs,  
Autorités académiques et universitaires,  
Chers collègues enseignants,  
Chers étudiants et étudiantes ;  
J'adresse de chaleureuses félicitations à tous les ouvriers de cet important chantier qu'est l'hommage à un collègue.
2. Mesdames et Messieurs,  
Ma joie est grande de prendre part à cette cérémonie chargée de sens. Depuis toujours, en effet, les acteurs du savoir et de l'érudition se sont imposés le devoir d'honorer les plus valeureux d'entre eux, par la tradition de l'hommage.
3. Nous devons à la stratégie très habile de recrutement menée par l'ancien directeur de l'IGT, Prof Dian Boni (de vénéré mémoire), l'heureuse arrivée, parmi nous, de Prof Atta Koffi.
4. Je suis certainement de ceux qui ont observé le plus régulièrement la carrière et l'évolution de la personnalité scientifique et académique du Prof. Atta Koffi Lazare. Nous avons ensemble travaillé :
  - Dans cette université où il a été tour à tour enseignant, membre influent du Groupe de Recherche Espace-Système (GRES) (aujourd'hui Equipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP) ; chef du Laboratoire de cartographie de l'IGT ; chef du projet Atlas régionaux ; directeur de l'Institut ; membre distingué de l'Association des Géographes de Côte d'Ivoire (AGCI) ; coordonnateur du partenariat entre l'IGT et l'Institut National de Géographie de Côte d'Ivoire (IGCI), etc.

- Sur le terrain, nous avons parcouru la Côte d'Ivoire, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, pour étudier la faisabilité des complexes agro-industriels et bâtir des plans de développement régional, à la demande de l'État de Côte d'Ivoire.
- Atta n'est pas simplement géographe, il est de la catégorie des militants, des promoteurs de notre discipline. C'est un homme simple, charitable et généreux. Je connais sa famille puisque sa défunte mère « Paix et miséricorde Dieu pour son âme », nous recevait à chacun des passages de notre équipe à Soko, village historique et touristique du pays Abron ; nous en revenions chargés d'ignames, de volailles et de bien d'autres vivres.
- Pour l'anecdote et la détente, ce qui m'a frappé et qui a renforcé mon admiration pour Prof. Atta, c'est qu'il a accès autant au langage des hyménoptères qu'à celui des mammifères : il l'a montré à Lékparé Douho en pays Lobi où nous avons essuyé la furie des abeilles et dans l'immense forêt de Taï lorsque nous étions tombés sur un interminable défilé d'éléphants, en furie.

C'est donc fort de tous ces souvenirs que je profite de cette cérémonie académique, pour offrir au frère cadet ce bouquet de palmes, accompagné de l'inscription suivante :

**Entre la géographie et la cartographie, que d'évidences, d'ambiguïtés et de paradoxes !**

## **I. POURQUOI CE THÈME ?**

J'ai pensé que c'est le meilleur hommage que je pouvais rendre à mon collègue et ami qui est : on ne le dit pas assez, un géographe-cartographe, *ei ipso* donc, un géographe complet. Mais discret et modeste, il ne mentionne que rarement cet atout. Il connaît les problématiques épistémologiques et pédagogiques de la cartographie géographique ; il m'a donc paru opportun d'y revenir quelque peu, au moment où notre famille professionnelle est réunie pour célébrer cet enseignant-chercheur de renom.

## **II. LA GÉOGRAPHICITÉ DE LA CARTE N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ ÉVIDENTE ET INCONTESTÉE**

2.1 : La carte, en tant qu'outil de représentation de l'espace et du territoire, a une longue histoire puisqu'elle remonte à l'Antiquité. Les premières cartes étaient souvent des représentations symboliques du monde, comme la carte mésopotamienne du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., qui montrait des éléments géographiques et mythologiques de l'œkoumène.

2.2 : À partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on assista à la redécouverte de la géographie de Ptolémée (II<sup>e</sup> siècle) et commencèrent les grands voyages d'exploration de Christophe Colomb, de Vasco de Gama, de Magellan. Pour la première fois, ces événements donnèrent à la cartographie sa dimension planétaire. De là, coule l'invention des premières projections cartographiques élaborées sur des bases mathématiques rigoureuses : la plus célèbre étant celle de Mercator (en 1569). Cette période a

enregistré l'Atlas géographique du flamand Abraham Ortelius (le premier de l'histoire) sur le titre : *Theatrum Orbis Terrarum* : « le théâtre du monde ».

2.3 : À la renaissance et au XVIIe siècle, s'écartant de la voie scientifique du roi portugais Henri le Navigateur, les grands voyageurs ont été principalement au service des luttes commerciales et les guerres. L'une des figures marquantes de la période fut Christophe Colomb.

2.4 : Au XVIIIe siècle, la profession de géographe du roi sonna l'entrée de la discipline dans les domaines politiques, stratégiques et militaires.

2.5 : Au XIXe et XXe siècles, l'avènement des technologies, telles que les systèmes d'information géographique (SIG) et la télédétection, a révolutionné la cartographie, permettant de créer des cartes plus détaillées et interactives. Aujourd'hui, les cartes numériques et les applications de navigation sont omniprésentes, transformant notre façon de comprendre et d'interagir avec le monde.

### **III. IL N'Y A PAS QUE LA GÉOGRAPHICITÉ, L'UTILITÉ MÊME DE LA CARTE A ÉTÉ MISE EN DOUTE**

3.1 : Le long cheminement qui a conduit la discipline à ce que nous savons aujourd'hui, ne devrait pas faire oublier que l'intégration de la carte à la géographie ne fut pas sans réserve ni opposition, comme en témoigne cet extrait curieux de Philibert Collet (1698), à la fin du XVIIe siècle. Je vous le lis :

*« On peut faire une description sans tracer des figures, des lignes, des triangles, des carrés et d'autres figures ; Strabon a laissé une excellente Géographie sans avoir dessiné des cartes. C'est assez d'avoir expliqué la quantité des longueurs et des largeurs pour faire concevoir celles des superficies [...]. Nous avons mille manières de géographies dans les auteurs. Je dirai donc que, sans règle et sans dessin, on peut faire dans notre esprit le même effet que les images et que les peintures ».*

### **IV. LE STATUT SCIENTIFIQUE DE LA DISCIPLINE A EU DU MAL À S'IMPOSER**

4.1 : L'extrait que nous venons relever annonce une question qui demeure : la carte est-elle oui ou non une composante organique et systémique de la géographie ? C'est-à-dire une activité intellectuelle qui ne se contente pas de décrire, mais d'expliquer, de répondre aux questions soulevées par des problématiques qui ont trait à l'espace ? On a mis du temps pour admettre que la géographie n'est ni du roman ni du journalisme.

La conception strictement narrative de la géographie existe encore dans plusieurs centres de formation : elle représente un réel danger. En effet, relater des faits sans les mettre en rapport avec la situation, la forme et les dimensions de l'espace ou du territoire dans lequel ils se déroulent serait totalement inopérant. Quel géographe pourrait soutenir qu'il n'y a aucun déterminisme entre la situation de l'Afrique dans le monde, sa forme et ses dimensions d'une part et d'autre part, les relations entre les sociétés qui l'habitent ou qui ont des rapports avec elle ?

Comme chez le couturier, prenons les mesures, les dimensions de la Côte d'Ivoire, en vue de lui confectionner une belle tenue, et nous comprendrons pourquoi certains styles vestimentaires, modes et tailles lui sont incompatibles.

#### 4.2 : Géométrie et géographie

Dans les pays où la cartographie s'appuie beaucoup sur la géodésie, les instituts de géographie sont dans les facultés de sciences. Au départ des universités africaines, la question a été soulevée : où former les géomètres ? Certains ont vite dit : les géomètres sont des experts scientifiques qui ne peuvent être que dans les facultés de sciences. Mais en réalité, le géomètre est au commencement de la géographie parce qu'il dépouille le réservoir de figures spatiales que constitue l'espace terrestre et collectionne les matériaux qui permettent de confectionner les territoires. Il ne serait donc pas aberrant de la loger partout, et particulièrement en lettres et sciences humaines. On se souvient de la fameuse inscription de Platon devant son Académie : « *Nul n'entre ici, s'il n'est géomètre* ». La géométrie n'aurait pas servi de clé d'entrée dans cette institution si elle n'avait pas de rapports holistiques avec les autres savoirs.

C'est faute d'admettre cette évidence que l'on a affaibli la Géographie dans plusieurs universités africaines. Il convient d'ajouter à cette raison, les exigences de la Géographie physique en sciences mathématiques : exigences si redoutées de nombreux apprenants. À l'Université de Rennes, où je préparais une Licence, l'insertion de la cartographie dans la Géographie mathématique m'a éloigné de cette matière. J'avais évidemment tort.

Face à cette problématique épistémologique et pédagogique, l'université de Côte d'Ivoire, à travers son Institut de Géographie Tropicale (IGT), est entrée intelligemment en partenariat avec l'Institut Géographique de Côte d'Ivoire (IGCI) où évoluent les géomètres. Ceux-ci se faisaient d'ailleurs appeler géographes mathématiciens pour marquer leur différence avec les universitaires. Ce partenariat a trouvé son principal espace d'expression à travers les Journées géographiques de Côte d'Ivoire (JGCI). Nous gardons le souvenir du premier directeur de l'IGCI, feu Alpha Cissé (Paix et miséricorde pour son âme). Ce brillant ingénieur géomètre a fait la fierté de nos compatriotes par sa vision holistique de la Géographie, au cours des années 1980, à une époque l'on s'évertuait à disqualifier les disciplines de sciences humaines et sociales accusées d'être responsables du chômage des jeunes. Son brillant successeur, l'ingénieur Koné Tayirou (Paix et miséricorde pour son âme) est resté dans cette tradition.

Au cours de la grande soirée artistique qu'il a organisée à la fin des *Journées géographiques* en région des Savanes, Koné Tahirou a magnifié l'unité de la Géographie, à la grande satisfaction de ses invités : « *Au seuil de mon domicile, dites seulement je suis géographe, et les portes s'ouvriront immédiatement !* » a-t-il déclaré, à la grande joie des convives.

## V. LES LEÇONS DE L'ÉCOLE D'ABIDJAN

5.1 : La scientification et la technicisation de la géographie et, par conséquent, de la cartographie, a été, depuis les années 1970, une recherche constante de la recherche



ivoirienne. Un groupe de chercheurs s'est même constitué en Laboratoire d'Analyse des Milieux Naturels Tropicaux (LAMINAT), à l'IGT. Son projet de cartographie s'est inspiré du géosystème au sens du géographe - pédologue russe Vassili Doukoutchaïev de l'université de Saint-Pétersbourg, au 19<sup>e</sup> siècle.

Le géosystème est l'interaction entre les composants naturels et humains de l'espace. Pour en faire l'inventaire, les chercheurs du courant ivoirien découpent l'espace en couches horizontales (les hoplexols) sensiblement parallèles au sol ; puis ils mettent en évidence des unités de paysage (les géons). La structure des composants et le mode de fonctionnement diachronique du paysage sont ainsi mis en évidence.

Les membres de ce groupe transdisciplinaire sont venus de plusieurs départements scientifiques du pays : l'IGT, l'ORSTOM, l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), l'Institut d'Ethnologie et de Sociologie (IES), le Centre de Recherche en Botanique (CRB), de l'École Nationale des Sciences Agronomiques (ENSA), du département de philosophie, l'École Nationale Supérieure de Statistiques, etc.

À l'international, les travaux du groupe ivoirien ont trouvé des relais solides auprès de géographes de renom : Gabriel Rougerie et Nicolas Beroutchaveli de la Sorbonne ; Edmond Bertrand à l'université de Toulouse.

5.2 : Animé depuis Abidjan par Jean François Richard de l'ORSTOM, Jean Charles Filleron et de Bernard Koli Bi Zuéli, tous deux de l'IGT, ce groupe s'est rapidement imposé dans l'analyse et la cartographie intégrée des paysages tropicaux, au point de recevoir le nom d'*École d'Abidjan*.

En Géographie, le paysage est l'ensemble des éléments visibles (naturels ou humains) qui caractérisent un espace. *L'école d'Abidjan* est passée de l'inventaire à la systématique des paysages : c'est-à-dire à leur modélisation et à leur classification (la taxonomie). Toutefois, elle n'a pas voulu aller au systémisme, c'est-à-dire à la mise en réseau et au fonctionnement de composants du paysage, arguant qu'il serait impossible de procéder à la simulation donc à la vérification des hypothèses, faute de ne pouvoir mesurer l'énergie en circulation dans les processus.

La position épistémologique et méthodologique de ce courant est différente de celle du *Groupe de Recherche Espace Système* (GRES devenu ERESP) dans lequel nous évoluions Atta Koffi, Koby Assa, Sinali Coulibaly et moi-même. Nous considérons et continuons à considérer, en effet, que se limiter à l'inventaire et la typologie classificatoire, serait affaiblir l'applicabilité de la recherche en l'absence des processus phylogéniques qui accompagnent toujours la taxonomie et la systématique, et qui les conduisent au système. Cette divergence ne nous empêchait pas de vivre en parfaite entente au sein de l'IGT.

À ce sujet, on lira avec intérêt les thèses doublées d'annexes cartographiques remarquables, des 3 principaux animateurs de *l'École d'Abidjan* :

- Richard J-F., 1985 : Le paysage, analyse et synthèse. Contribution méthodologique à l'étude des milieux tropicaux, savanes et forêts de Côte d'Ivoire, Thèse de l'Université de Paris VII, direction Georges Bertrand, 438 P

- Filleron J -Ch., 1995 : Essai de géographie systématique ; les paysages du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, Thèse doctorat d'Etat, Université. Toulouse-Le Mirail, direction Georges Bertrand, 4 tomes, 2371 P
- Bernard Koli Bi Zuéli, 2009 : Paysages et occupation du sol dans les savanes subsoudanaises du Centre Nord-Ouest ivoirien : inventaires, analyses et cartographies intégrées dans les régions de Katiola et Touba, Thèse de doctorat d'Etat de l'UFHB, 630 pages.

La contribution du LAMINAT à la cartographie ivoirienne a été décisive, non pas seulement par la quantité de la production, mais aussi et surtout, par sa qualité et les promesses que les prérequis et les méthodes de la Géographie systématique représentent, en matière de cartographie, de prospective et de stratégie décisionnelle. Fort de cela, le LAMINAT a élaboré un projet de production de cartes dans plusieurs parties de notre pays, afin de disposer d'une grande réserve d'informations indispensables à la modélisation, l'anticipation et la durabilité du développement : le projet n'a malheureusement pas reçu de financement.

## **VI : LA TÉLÉDÉTECTION, LES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET LA GÉOMATIQUE ONT APPORTÉ BEAUCOUP À LA CARTOGRAPHIE**

Les avancées de la télédétection à l'IGT ont facilité l'entrée en scène d'un autre laboratoire dont les apports à la cartographie seront décisifs : le LATIG, Laboratoire de Traitement d'Images et de Géomatique : la géomatique étant la recherche, l'analyse et la modélisation des phénomènes de dimension spatiale.

La télédétection, les systèmes d'information géographique (SIG) et la géomatique sont trois domaines interconnectés qui jouent un rôle essentiel dans la collecte, l'analyse et la gestion des données géospatiales. Leurs apports à la cartographie sont évidents ; on le voit à travers les activités de ce laboratoire.

Contrairement à l'entente professionnelle que nous avons établie avec IGCI, le Comité National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG), l'Agence gouvernementale de concertation et de conseil, va développer une activité solitaire et séparatiste après le départ de son premier directeur, Dr Mamadou Fofana, universitaire de formation (Paix et miséricorde pour son âme). La collaboration pour la compréhension avancée de l'Environnement et le soutien à la décision politique et sociale est donc devenue problématique dans notre pays.

Cette situation renvoie à la question sur la collaboration des acteurs de la production des savoirs : les chercheurs universitaires et les ingénieurs doivent-ils collaborer ou non pour accélérer l'innovation et le progrès ? La réponse est évidemment affirmative. Lors de la Conférence Mondiale sur l'Education organisée, en 1994 à Paris, le débat sur les processus de production des savoirs a hautement retenu l'attention des délégations. Il s'est appuyé sur les travaux de Professeur Michael Gibbons, ancien Secrétaire général de l'Association des universités du Commonwealth et de ses collaborateurs.

Cet économiste anglais a développé le concept-paradigme de "mode de production des savoirs". Dans son livre "The New Production of Knowledge", il a identifié deux modes principaux de production des savoirs : le mode 1 et le mode 2.

- Le mode 1 est associé à la recherche académique traditionnelle, axée sur des disciplines spécifiques et menée dans des universités et des instituts de recherche.
- Le mode 2, quant à lui, se caractérise par une collaboration interdisciplinaire entre chercheurs universitaires, industriels et utilisateurs finaux, et vise à résoudre des problèmes concrets : notamment les difficultés des rapports entre la recherche et le marché.

Cette orientation était et reste vitale, en raison des querelles inutiles sur la primauté et l'utilité des sciences en Afrique, en général et en particulier, en Côte d'Ivoire. Les géographes universitaires de Côte d'Ivoire ont été les premiers à adopter le mode 2, en s'ouvrant aux ingénieurs statisticiens, informaticiens, géomètres, géologues, pédologues, botanistes, etc. Il est donc dommage, pour notre discipline, que cette voie soit abandonnée.

## **VII : LA CARTOGRAPHIE ET LA COMPLEXITÉ**

Quels sont les grands problèmes posés à la cartographie par la complexification des espaces et l'évolution des technologies ?

La cartographie fait face à plusieurs défis majeurs en raison de la complexification des espaces géographiques et de l'évolution rapide des technologies. Ces problèmes peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

### **7.1. La multiplicité et dynamique des espaces :**

L'urbanisation rapide et densification des territoires : Les espaces urbains se transforment à une vitesse accélérée, avec des infrastructures qui changent constamment. Cela pose un problème pour les cartographes, car il est difficile de maintenir à jour les informations géographiques, en temps réel.

7.2. Les Espaces complexes et multidimensionnels : L'augmentation des zones hybrides, comme les villes souterraines, les gratte-ciels, ou les systèmes de transport complexes (métros, tunnels, ponts) nécessite de représenter non seulement la surface, mais aussi la verticalité et la profondeur.

### **7.3. Les problèmes d'échelle et de précision :**

Les difficultés d'adaptation à différentes échelles : La nécessité de représenter à la fois les informations locales et globales dans un même cadre - en contexte de globalisation et de glocalisation - pose des problèmes d'échelle. Les cartes doivent pouvoir passer d'un niveau de détail très fin au niveau macro (mondial), tout en restant précises et lisibles.

### **7.4. Limites de la précision :**

La cartographie nécessite de plus en plus une précision extrême, notamment pour les applications militaires, la navigation aérienne ou l'exploration spatiale, ce qui demande des technologies plus sophistiquées, comme les systèmes de géolocalisation par satellite (GPS, Galileo) ou les drones.

#### 7.5. L'intégration de données massives et la gestion du big data

Quantité de données : Avec l'essor des nouvelles technologies (drones, capteurs, imagerie satellite), la quantité de données géographiques disponibles a explosé. Les cartographes doivent non seulement gérer ces données massives, mais aussi en extraire des informations pertinentes.

#### 7.6. Cartographie en temps réel :

La collecte de données en temps réel, comme pour le trafic routier ou les catastrophes naturelles, nécessite des algorithmes sophistiqués pour analyser rapidement les données et les intégrer dans les cartes dynamiques.

#### 7.7. Technologies immersives et interactives :

Cartographie en 3D et réalité augmentée : Avec l'arrivée des technologies immersives, il devient nécessaire de représenter les espaces en 3D ou à travers la réalité augmentée (RA) et virtuelle (RV). Cela nécessite des modèles beaucoup plus complexes que la cartographie 2D traditionnelle.

#### 7.8. Interaction avec les utilisateurs :

La cartographie devient de plus en plus interactive, avec des applications où les utilisateurs peuvent personnaliser ou modifier les cartes selon leurs besoins, comme sur Google Maps ou OpenStreetMap.

#### 7.9. Problèmes de sécurité et de confidentialité :

Surveillance et utilisation des données : L'usage des données géospatiales pour surveiller les individus, notamment via les smartphones et les applications de navigation, pose des problèmes de confidentialité. La gestion de l'accès à ces informations est devenue une question clé.

#### 7.10. Cyberattaques :

Avec la numérisation croissante, les cartes numériques sont devenues des cibles de cyberattaques, que ce soit pour manipuler des données géographiques ou pour affecter des systèmes de navigation critiques.

#### 7.11. Questions éthiques et environnementales :

Représentation des territoires et des frontières : La cartographie peut soulever des questions politiques et éthiques lorsqu'il s'agit de représenter des zones contestées, comme les frontières internationales ou les territoires autochtones. Cela devient particulièrement délicat dans un monde globalisé.

#### 7.12. Impact environnemental :

La collecte et le traitement de données géospatiales à grande échelle, via les satellites ou les drones, peuvent avoir un impact environnemental, notamment en termes de consommation d'énergie et de gestion des ressources.

Au total, la cartographie contemporaine doit s'adapter à des espaces de plus en plus complexes, tout en intégrant les avancées technologiques. Cette adaptation nécessite une évolution continue des outils, des méthodologies et des approches, tout en tenant compte des défis éthiques, politiques et environnementaux.

## **VIII : CONCLUSION : LEÇONS DE LA CARTOGRAPHIE SUR LES EXIGENCES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU 21<sup>E</sup> SIÈCLE**

La problématisation des rapports entre la géographie et la cartographie renvoie aux questions exigeantes sur l'acquisition des savoirs, en contexte d'explosion des technologies et de la complexité.

8.1 : Parmi toutes les solutions, deux devraient intéresser particulièrement notre communauté ; elles sont toutes liées aux systèmes. J'emprunte la première au sociologue Edgard Morin à travers son approche sur la pensée complexe. La pensée complexe, développée par Edgar Morin, représente un cadre épistémologique qui transcende les disciplines traditionnelles et invite à appréhender la réalité dans toute sa richesse et sa contradiction. Morin soutient que la complexité n'est pas une solution simpliste, mais un mot problème qui nécessite une approche intégrative pour mieux comprendre les enjeux contemporains. En opposition à la pensée réductionniste, cette méthodologie encourage la connexion et l'interaction entre les divers éléments de notre monde interconnecté.

Appliquer la pensée complexe à l'éducation et à la recherche nécessite d'incorporer des approches interdisciplinaires et systémiques, de développer un esprit critique et réflexif, et d'encourager la collaboration tout en intégrant des considérations éthiques. Ces éléments favorisent une meilleure compréhension des phénomènes complexes et préparent les étudiants à naviguer dans un monde incertain, en mettant l'accent sur l'apprentissage continu et la responsabilité sociale.

8.2 : La seconde solution vient du Professeur Peter Michael Senge (du MIT) qui la développe dans son ouvrage intitulé : « la cinquième discipline, levier des organisations apprenantes, les conditions du succès des apprentissages en milieux complexes ». Les organisations apprenantes sont celles qui ont pour règles (disciplines) :

- L'approfondissement de la culture personnelle ;
- L'abandon des clichés mentaux ;
- La vision partagée ;
- L'apprentissage collectif et tout le long de la vie ;
- La pensée systémique (ce que l'auteur la cinquième discipline) rejoignant ainsi la pensée complexe d'Edgar Morin.

8.3 : Ces modèles ont brillamment réussi là où ils ont été exploités avec sincérité et conviction. Je propose qu'on s'y réfère pour développer la Géographie et la Cartographie, en Côte d'Ivoire.

Il est de la plus haute nécessité que notre profession se dote d'un plan stratégique et d'une gouvernance de plus en plus systématique qui entrent dans la voie tracée par l'Etude Nationale de Prospective et de Veille Stratégique (ENPVS) qui vise pour 2040, une Côte d'Ivoire, pays dont l'accession au statut de pays industriel serait assise sur l'excellence de ses citoyens éduqués.

## IX : CONCLUSION

Mesdames et Messieurs,

Pour ces raisons, Professeur Atta Koffi mérite amplement l'hommage que nous lui rendons aujourd'hui.

Contribution de Prof. Antoine Asseypo HAUHOUOT

## 2. LE PANEL ET LES COMMUNICATIONS

Le panel qui a porté sur « Abidjan, ville de demain : entre héritage, défis actuels et perspectives d'avenir », avec pour modérateur le Professeur TOURE Mamoutou, a vu la participation de trois (3) intervenants : Nanan ABI Beugré Léon, diplomate de formation à la retraite et chef de Cocody village (Ebrié), Docteur DEMBELE Ousmane, Enseignant-Chercheur à l'IGT à la retraite, et KOUAKOU Kouassi Joseph, représentant le Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement. Ce panel a permis d'explorer collectivement les mécanismes structurels de production de la ville, les tendances actuelles de la trajectoire urbaine (invariants, tendances lourdes, germes de changement et ruptures possibles) afin de dégager des pistes concrètes pour un développement inclusif, durable et prospère. Quant aux communications, elles ont débuté, dans l'après-midi du 21 novembre et se sont poursuivies dans la journée du 22 novembre pour s'achever à 14 heures. Elles se sont déroulées dans trois (03) salles : l'amphi A, la salle de conférence du CRAU et la bibliothèque de l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion. Au total cinquante-trois (53) communications rangées dans trois (03) axes et une rubrique varia ont été prononcées. Les différents axes du colloque se présentent comme suit :

- ✓ **Axe 1** : « D'où venons-nous ? (Retracer le passé) » ;
- ✓ **Axe 2** : « Où en sommes-nous ? (Evaluer le présent) » ;
- ✓ **Axe 3** : « Où allons-nous ? (Envisager le futur) ».

Ces trois axes et la rubrique varia restituant toutes les communications sont en lien étroit avec le thème fédérateur du colloque « La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui ».

### Axe 1 : D'où venons-nous ? (Retracer le passé)

Cet axe a enregistré cinq (05) communications portées sur l'historicité d'Abidjan, les facteurs qui ont influencé son développement et son rôle socio-économique et culturel pendant la période coloniale. La ville d'Abidjan, autrefois petit village Atchan, "Ebrié" composée initialement de plus de 60 villages, a subi des transformations aussi bien dans sa configuration spatiale, son peuplement, ses us et coutumes. Sa dynamique urbaine s'est déroulée sur deux grandes phases : la phase coloniale allant de 1912 à 1960 et la phase postcoloniale allant de l'indépendance 1960 à nos jours. L'empreinte des colons européens est marquée par l'occupation effective de l'espace abidjanaise de postes militaires, administratifs, de zones industrielles et d'échanges commerciales. Après l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu une période de faste économique, qui a attiré de nombreux migrants vers les centres urbains, principalement à Abidjan, à la

recherche d'opportunités économiques. Ces mouvements migratoires et l'accroissement naturel ont induit une évolution démographique et spatiale de la ville. Cet afflux massif des populations entraîne ainsi la consommation de l'espace via le développement de l'habitat, la création des zones d'activités, la mise en place des équipements commerciaux, publics, loisirs, ainsi que toutes autres infrastructures de transport et de communication. De ce fait, Abidjan et sa région concentre à peu près les 2/3 des activités industrielles et économiques de la Côte d'Ivoire. Ces facteurs ont ainsi influencé le développement d'Abidjan en tant que centre administratif, économique et culturels.

### **Axe 2 : Où en sommes-nous ? (Evaluer le présent)**

L'axe deux (2) a enregistré le plus grand nombre de communications avec trente-trois (33) intervenants. Cet axe analyse les conséquences des facteurs de développement d'Abidjan, les réactions des pouvoirs publics pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations et l'impact du développement d'Abidjan sur l'environnement et la qualité de vie des habitants. En effet, plusieurs transformations socio-économiques et politiques ont façonné le développement de la ville d'Abidjan. Cela a engendré les défis socio-économiques, culturels et environnementaux auxquels la ville est confrontée, tels que la forte urbanisation incontrôlée avec ses externalités négatives notamment la prolifération des quartiers précaires, les inondations, les difficultés de mobilité et les problèmes de logements. La croissance urbaine est aussi un défi qui engendre l'étalement urbaine, la pauvreté, la persistance de l'insécurité, l'émergence des activités informelles qui empiètent sur le domaine et perturbent également la structure urbaine de la ville d'Abidjan. Au plan environnemental, la mise en industrialisation d'Abidjan qui s'est faite de façon accélérée engendre des déchets et une pollution atmosphérique. Face à cette situation, les pouvoirs publics façonnent le paysage de la ville d'Abidjan à travers de nouvelles infrastructures structurantes qui rendent le cadre urbain Abidjanais moderne et attrayant.

### **Axe 3 : Où allons-nous ? (Envisager le futur)**

L'axe trois (3) a enregistré cinq (05) communications. Les différentes communications, prises dans leur globalité, ont proposé des scénarios souhaités. Le premier scénario, marqué par un laisser-aller total, est celui d'une ville abidjanaise dont les limites auront largement dépassé celles de Bonoua, Alépé, Dabou et même de Jacqueville, à l'horizon 2040. Le plus grand défi que présente cette ville est la récupération de nouveaux espaces agricoles et naturels, accentuant du même coup les besoins en infrastructures urbaines. Le second scénario, de statuquo, présente l'image d'une ville dont les limites seraient officiellement confondues à celles d'Anyama, de Bingerville, de Songon et de Grand-Bassam. La conséquence directe est le renforcement des difficultés actuelles rencontrées par les citoyens du fait de l'étalement urbain. Enfin, le dernier scénario, souhaité, traduit la réduction du rythme d'extension d'Abidjan, avec un souci de maximisation de l'espace urbain, à partir du privilège accordé à la ville verticale. Ce scénario met en exergue par endroit le phénomène de la gentrification.

Cette gentrification peut être déclinée sous trois scénarios : Le premier scénario plausible traduit la dominance de la pression sociale sur le pouvoir public avec pour conséquence, le ralentissement du processus de gentrification. Le second scénario plausible maintient les tendances actuelles caractérisées par des actions sporadiques de l'État et donc un maintien de la constance actuelle du processus de gentrification. Le troisième scénario plausible consacre une dominance et un durcissement des actions du pouvoir public pour un processus de gentrification accéléré dont la réalisation nécessitera la mise en place d'un plan stratégique d'accompagnement en vue de la réussite du projet du Grand Abidjan

### **Varia**

La rubrique varia a enregistré dix (10) communications. Ce sont des communications qui ont traité les thématiques relatives à l'urbanisation, à la cartographie, à l'aménagement du territoire et la planification urbaine qui sont les axes de recherche du Professeur ATTA Koffi.

### **3. LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

La cérémonie de clôture du 22 novembre a eu pour cadre l'amphi A district de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Elle a débuté à 14h 30 en présence des autorités universitaires, des enseignants-chercheurs, des panélistes ainsi que des étudiants. Elle s'est déroulée en quatre (04) étapes : Les témoignages, la remise de prix, la lecture du rapport de synthèse et les remerciements ; le tout animé par des prestations d'artistes musiciens et comédiens. L'exposé rapport de synthèse a été présenté par le secrétaire général du colloque Dr Abou DIABAGATE (Maître de Conférences). Il a remercié tous les participants avant de prononcer le mot de fin du colloque à 16 heures 45 minutes.

### **4. LA JOURNÉE RÉCRÉATIVE**

Cette journée récréative a permis à tous les participants d'apprécier à travers une visite guidée les transformations actuelles et aménagements de la ville (infrastructures et équipements). Cette sorte de terrain s'est achevée par un déjeuner au bord de la lagune dans le village d'Abatta.

**Fait à Abidjan, le 23 Novembre 2024**

**Pour le Secrétariat**  
Dr (MC) DIABAGATE Abou  
Dr GOZE Thomas  
Dr KOUASSI Patrick Juvet



## Synthèse des résultats du colloque

Le thème du colloque « **La ville d'Abidjan, d'hier à aujourd'hui** » se voulait de révéler les dynamiques d'Abidjan en retraçant son passé, en évaluant son présent et en envisageant son futur. Le colloque a exploré les transformations socio-économiques, spatiales et environnementales de la ville d'Abidjan. Capitale économique de la Côte d'Ivoire, cette ville illustre les défis et opportunités liés à l'urbanisation rapide en Afrique subsaharienne. L'objectif de cette rencontre était de proposer des solutions innovantes et inclusives pour un développement urbain harmonieux et durable.

### 1. D'où venons-nous ? (Passé)

#### Origines et premières transformations (1905-1960)

- **Naissance et urbanisation coloniale** : À ses débuts, Abidjan était un petit village Atchan. En 1934, elle devient capitale administrative, marquant le début de sa transformation en une ville stratégique. L'arrivée de la première église en 1905 symbolise le début de l'ancrage religieux, social et économique.
- **Implantation des infrastructures modernes** : Le port d'Abidjan, construit dans les années 1950, devient un moteur de croissance et un centre de commerce international. La période coloniale voit également l'apparition d'infrastructures structurantes, créant un embryon d'urbanisme.

#### Croissance et crises post-indépendance (1960-1980)

- **Émergence d'une capitale économique** : L'indépendance en 1960 positionne Abidjan comme un hub économique. La ville accueille les deux tiers des activités industrielles et économiques du pays, attirant une forte migration interne et internationale.
- **Défis environnementaux et sociaux** : Cette croissance rapide engendre une destruction massive du couvert végétal et la naissance de quartiers précaires.

#### Résilience face aux crises (1980-2011)

- **Crise économique et pression urbaine** : La période des ajustements structurels réduit les capacités de l'État à soutenir l'urbanisation. Les infrastructures vieillissent tandis que des flux migratoires massifs aggravent les inégalités sociales.
- **Urbanisation informelle** : L'apparition de bidonvilles, l'accroissement des zones d'habitat spontané et la pollution deviennent des défis majeurs.

### 2. Où en sommes-nous ? (Présent)

#### Pressions sur les infrastructures et l'environnement

- **Urbanisation galopante** : Avec une population estimée à plus de 6 millions d'habitants, Abidjan est confrontée à une densification rapide. Les infrastructures ne suffisent plus à répondre aux besoins croissants en logement, transport et équipements publics.
- **Problèmes environnementaux** : La dégradation des sols, la pollution de la lagune Ébrié, et l'insuffisance des systèmes d'évacuation des eaux pluviales aggravent les risques d'inondations récurrentes.
- **Industrialisation non contrôlée** : Seulement 1% des industries disposent de systèmes de traitement des déchets, entraînant une pollution critique de l'eau, de l'air et des sols.

### Défis sociaux et économiques

- **Inégalités urbaines** : La prolifération des quartiers précaires comme à Abobo ou Anyama reflète un accès inégal aux services essentiels, exacerbant les disparités socio-spatiales.
- **Infrastructures éducatives et de santé insuffisantes** : Les écoles publiques peinent à absorber une demande croissante, tandis que le secteur privé domine dans certaines communes comme Treichville.

### Initiatives gouvernementales et limitations

- **Schéma Directeur du Grand Abidjan (SDGA)** : Ce projet vise une meilleure planification urbaine et l'intégration des villes périphériques. Cependant, la mise en œuvre reste entravée par des défis fonciers et des tensions sociales liées aux déguerpissements.

### 3. Où allons-nous ? (Futur)

#### Vision pour 2040

Abidjan aspire à devenir un modèle de métropole africaine durable et inclusive. Les priorités incluent l'équilibre territorial, la résilience environnementale, et l'amélioration des conditions de vie.

#### Pistes stratégiques

##### 1. Rééquilibrage territorial

- Développer des pôles régionaux dans l'arrière-pays pour réduire la pression démographique sur Abidjan.
- Renforcer les infrastructures et les opportunités économiques dans les villes secondaires comme Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro.

##### 2. Urbanisation verte et résiliente

- **Infrastructures vertes** : Prioriser les parcs, jardins publics et systèmes d'assainissement pour minimiser les impacts de l'urbanisation sur l'environnement.
- **Gestion des risques** : Réhabiliter les systèmes d'évacuation des eaux et renforcer les normes de construction dans les zones inondables.

##### 3. Gouvernance et participation communautaire

- Intégrer les habitants dans la prise de décision pour garantir des solutions adaptées et inclusives.
- Décentraliser les responsabilités pour favoriser une gestion locale efficace.

##### 4. Mobilité et connectivité

- Accélérer les projets de transport comme la rocade Y4 et le métro d'Abidjan.
- Promouvoir les mobilités douces pour réduire la congestion et la pollution.

##### 5. Économie et innovation

- Créer des zones industrielles durables pour limiter la saturation et encourager les pratiques écologiques.
- Favoriser les partenariats public-privé pour le financement des grands projets d'infrastructure.

Le colloque a révélé les complexités de l'urbanisation d'Abidjan, mais également son potentiel en tant que moteur de croissance pour la Côte d'Ivoire. La réussite de cette transformation repose sur une approche intégrée combinant innovation, durabilité, et inclusion sociale. Les pistes proposées visent à orienter la ville vers un avenir prospère tout en préservant sa richesse naturelle et culturelle.

**Prof. TOURE Mamoutou**  
**Professeur Titulaire**

## **AXE 2 :**

### **OU EN SOMMES-NOUS ? (EVALUER LE PRESENT)**

## Sommaire de l'axe 2

|                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>AXE 2 : OU EN SOMMES-NOUS ? (ÉVALUER LE PRESENT)</b>                                                                                         | 96  |
| <b>KOUADIO Kra Serge Vincent</b><br><b>DIABAGATE Abou</b><br><b>COULIBALY Yaya</b>                                                              | 99  |
| Prolifération des fumeries et émergence de l'insécurité dans la commune d'Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire)                                        |     |
| <b>DONGO Koffi René</b><br><b>KRA Kouadio Joseph</b>                                                                                            | 112 |
| Effets socio-économiques et environnementaux des entreprises industrielles de la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire)                                |     |
| <b>KITHENI Bamba</b>                                                                                                                            | 127 |
| Les inondations : cauchemars des abidjanais                                                                                                     |     |
| <b>BAMBA Mansé</b>                                                                                                                              | 140 |
| Téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : de la distribution multimarque à la distribution exclusive dans la ville d'Abidjan                         |     |
| <b>KOUASSI N'guessan Gilbert</b>                                                                                                                | 151 |
| La nouvelle zone industrielle : un virage dormant dans l'ouest de la périphérie d'Abidjan                                                       |     |
| <b>KOUAKOU Kouassi Éric</b><br><b>KRA Kouadio Eugène</b><br><b>KOUTOUA Amon Jean-Pierre</b>                                                     | 168 |
| Implantation des marchés urbains dans le District Autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire) : de l'anarchie actuelle vers une planification innovante  |     |
| <b>Kouadio Joseph KRA</b><br><b>François Adou KOUADIO</b><br><b>Yéboué Stéphane Koissy KOFFI</b>                                                | 184 |
| Quels défis pour Abidjan dans la géographie africaine des pôles de compétitivité ?                                                              |     |
| <b>DAGNOGO Bakary</b><br><b>DAGNOGO Foussata</b><br><b>COULIBALY Amadou</b>                                                                     | 195 |
| Les défis de la libération des espaces réservés à la construction des nouvelles infrastructures à Abidjan : cas du 4ème pont et de la rocade Y4 |     |
| <b>YE Sata</b>                                                                                                                                  | 207 |
| Analyse socio-économique de la pisciculture dans le District Autonome d'Abidjan                                                                 |     |

|                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>MADOU Guebri Lydie Chantal</b>                                                                                      | 217 |
| Focus sur une approche de développement spatial dans un territoire cible : la périphérie est de Cocody (Côte d'Ivoire) |     |
| <b>WADJA Jean-Bérenger,<br/>KOUAKOU Yao Stanislas,</b>                                                                 | 228 |
| Les facteurs de l'implantation massive des populations sur les presqu'îles de la commune de Port Bouët                 |     |
| <b>YAO Yao Mathieu<br/>OUATTARA Drissa<br/>ATTA KOFFI</b>                                                              | 238 |
| Les problèmes de développement durable de la ville d'Abidjan                                                           |     |

Sous la Direction de Téré GOGBÉ, Mamoutou TOURÉ, Sanaliou KAMAGATÉ,  
N'guessan Gilbert KOUASSI et Abou DIABAGATÉ

## **IMPLANTATION DES MARCHES URBAINS DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) : DE L'ANARCHIE ACTUELLE VERS UNE PLANIFICATION INNOVANTE**

### **ESTABLISHMENT OF URBAN MARKETS IN THE AUTONOMOUS DISTRICT OF ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE): FROM CURRENT ANARCHY TO INNOVATIVE PLANNING**

**KOUAKOU Kouassi Éric,**

Assistant, ERESP, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan (Côte d'Ivoire), [kouassierick@gmail.com](mailto:kouassierick@gmail.com)

**KRA Kouadio Eugène,**

Maître-Assistant, ERESP, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan (Côte d'Ivoire), [krakeugene@yahoo.fr](mailto:krakeugene@yahoo.fr)

**KOUTOUA Amon Jean-Pierre,**

École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU), Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)  
[jpamon52@gmail.com](mailto:jpamon52@gmail.com)

#### **Résumé**

Dans le District Autonome d'Abidjan, l'implantation des marchés urbains révèle de profondes lacunes en matière de planification et d'organisation spatiale. Loin de s'inscrire dans une logique rationnelle et durable, ces équipements marchands s'implantent de manière anarchique, souvent au mépris des règles d'aménagement, empiétant sur le domaine public et aggravant la désorganisation urbaine. Jusqu'ici, les critères classiques d'implantation, centrés sur la densité démographique et l'accessibilité routière, montrent leurs limites face aux défis croissants d'une urbanisation rapide et mal maîtrisée. Cette recherche s'attache à analyser ces défaillances tout en proposant des perspectives pour une refonte des approches d'implantation des marchés. Basée sur des recherches documentaires, des analyses statistiques et des enquêtes de terrain, la méthodologie adoptée vise à saisir les mécanismes sous-jacents et à explorer des alternatives innovantes. Les résultats mettent en lumière un diagnostic préoccupant : la faible desserte des marchés, le manque de cohérence avec les plans de déplacement, et l'inadéquation des critères d'implantation actuels perpétuent une gestion inefficace et inadaptée aux besoins des populations. Ces constats appellent à une révision profonde des pratiques, intégrant des critères novateurs tels que la résilience aux mutations urbaines, la durabilité des aménagements et une prise en compte accrue des enjeux sociaux et environnementaux. Cette réflexion vise ainsi à contribuer à une planification plus équitable et durable, apte à répondre aux exigences spécifiques du contexte abidjanais.

**Mots-clés :** District Autonome d'Abidjan, Marchés urbains, Planification urbaine, Développement spatial, Gestion foncière.

#### **Abstract**

The establishment of urban markets in the Autonomous District of Abidjan reveals profound shortcomings in terms of planning and spatial organisation. Rather than following a rational and sustainable approach, these commercial facilities are set up in an anarchic manner, often disregarding planning regulations and encroaching on public land, thereby exacerbating urban disorganisation. Traditional location criteria, which focus on population density and road accessibility, have proven inadequate in the face of the growing challenges posed by rapid and poorly controlled urbanisation. This research aims to analyse these shortcomings and propose ways to redesign market location approaches.

The methodology adopted is based on documentary research, statistical analysis and field surveys. It aims to understand the underlying mechanisms and explore innovative alternatives. The results reveal a concerning situation: poor market coverage, inconsistency with transport

plans and inadequate location criteria perpetuate inefficient management that does not meet the needs of the population. These findings necessitate a comprehensive review of existing practices, incorporating innovative criteria such as resilience to urban change, the sustainability of developments, and a more thorough consideration of social and environmental issues. The objective of this review is to contribute to more equitable and sustainable planning capable of meeting the specific requirements of the Abidjan context.

**Keywords:** Autonomous District of Abidjan; urban markets; urban planning; spatial development; land management.

## **Introduction**

Deux décennies après l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu une urbanisation rapide, marquée par des transformations profondes de son espace urbain. Ces mutations spatiales, catalysées par le développement économique lié à l'essor des cultures de rente, ont redessiné la physionomie des villes ivoiriennes. Dans un souci de maîtriser cette urbanisation et de garantir une gestion rationnelle de l'espace urbain, l'État ivoirien a élaboré des Plans d'Urbanisme Directeurs (PUD). Ces documents visent à établir un cadre normatif et stratégique pour l'aménagement et le développement spatial des villes. Par ailleurs, des textes juridiques et réglementaires ont été adoptés pour prévenir les implantations anarchiques et spontanées (Kouamé, 2013, p.132).

Cependant, dans la pratique, les villes ivoiriennes souffrent d'un suivi insuffisant des documents de planification. Cela se traduit notamment par la perte d'emprises destinées à la construction d'équipements commerciaux. L'implantation des équipements marchands, qu'il s'agisse de marchés centraux, secondaires ou de quartiers, s'effectue souvent de manière désordonnée, empiétant sur le domaine public et fragilisant l'organisation urbaine. Pourtant, l'implantation de ces infrastructures devrait répondre à une logique technique rigoureuse, prenant en compte des paramètres tels que la sécurité des sites, leur accessibilité, les critères environnementaux et les caractéristiques des matériaux de construction.

Le District Autonome d'Abidjan, centre névralgique de l'économie ivoirienne, illustre parfaitement ces défis. Concentrant la quasi-totalité des industries, des institutions bancaires et des services du pays, cette métropole en constante expansion reflète une dynamique économique effervescente. Toutefois, l'approche traditionnelle en matière d'implantation des équipements marchands, essentiellement fondée sur des critères comme la densité démographique et l'accessibilité routière, montre ses limites face à la complexité croissante des défis urbains contemporains.

Ces constats soulèvent la question de la recherche centrale : Comment repenser l'implantation des équipements marchands à Abidjan afin de concilier croissance urbaine, durabilité et équité spatiale ?

L'objectif de cette étude est d'identifier les défaillances des pratiques actuelles et de formuler des pistes de réflexion pour une planification innovante des marchés urbains. Les préoccupations de recherche qui orientent cette réflexion s'articulent autour de trois axes majeurs : Analyser les logiques actuelles d'implantation des marchés urbains, étudier comment l'implantation désordonnée des marchés affecte l'organisation de la ville, la gestion des espaces publics et proposer des critères novateurs pour répondre aux enjeux actuels.

L'hypothèse centrale est que l'implantation anarchique des marchés à Abidjan résultant de l'inadéquation des critères traditionnels, et que l'adoption de critères novateurs favoriserait une planification durable.

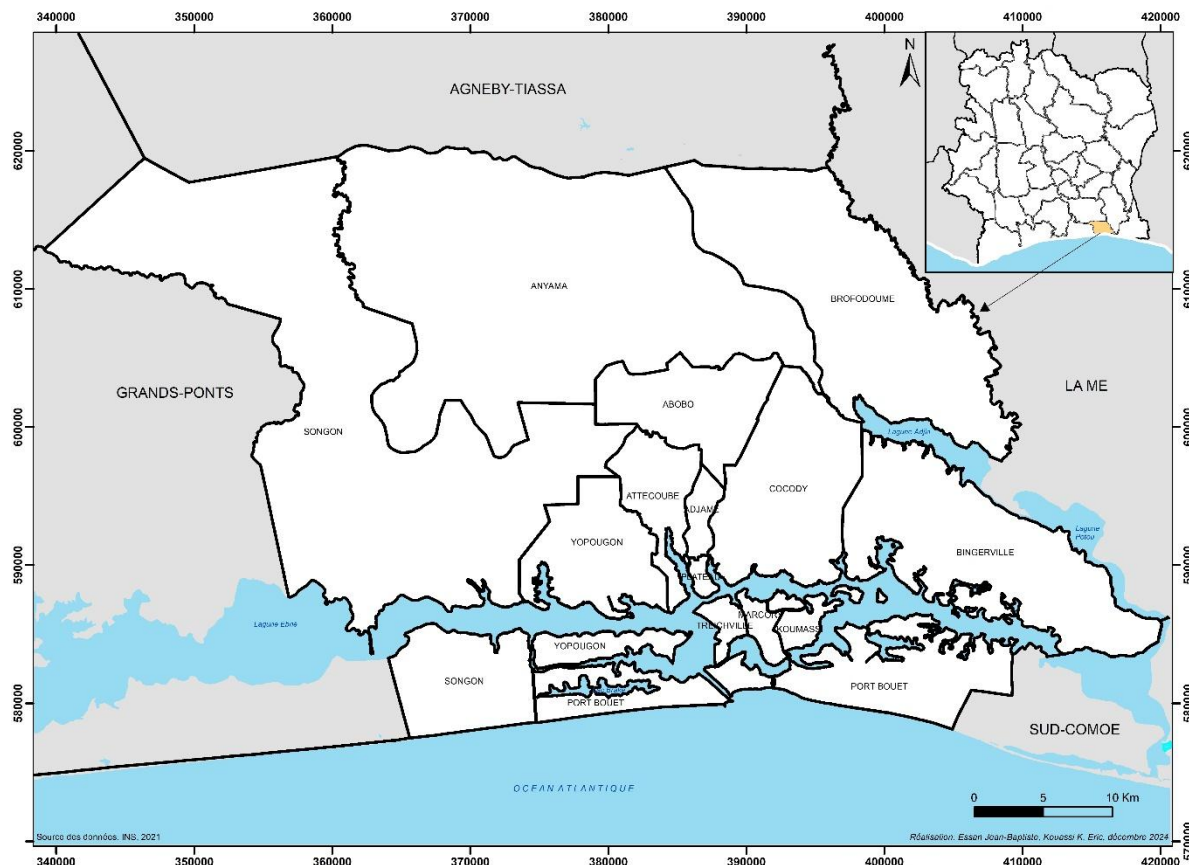
## **1. Matériels et méthodes**

### **1.1. Présentation du cadre d'étude**

Situé au sud-est de la Côte d'Ivoire, le District Autonome d'Abidjan est le principal pôle économique, politique et urbain du pays (Figure 1). Il s'étend sur une superficie de 2 119 km<sup>2</sup> et regroupe plusieurs communes, notamment Cocody, Abobo, Treichville, et Yopougon, qui

abritent une population dépassant les cinq millions d'habitants. Ce territoire occupe une position stratégique dans l'économie nationale, abritant une large variété de marchés urbains. Ceux-ci vont des marchés centraux structurés, comme ceux de Treichville et Adjamé, aux marchés secondaires et de quartiers.

**Figure 1:** Cadre d'étude, le District Autonome d'Abidjan



Cependant, une part importante de ces infrastructures marchandes s'implante de manière anarchique sur le domaine public, ce qui génère de multiples défis. Parmi ceux-ci figurent des déséquilibres spatiaux, des conflits d'usage, ainsi que des impacts négatifs sur la circulation et l'environnement urbain. Ces problématiques reflètent les défis de gestion urbaine auxquels Abidjan est confronté dans un contexte d'urbanisation rapide.

Cette configuration spatiale complexe fait du District Autonome d'Abidjan un cadre d'analyse pertinent pour étudier les logiques d'implantation des équipements marchands. Elle offre également une opportunité de réfléchir à des critères d'aménagement novateurs, qui soient à la fois adaptés aux exigences d'une urbanisation durable et alignés sur les réalités socio-économiques de cette métropole ivoirienne dynamique.

## 1.2. Techniques de collecte des données

La collecte des données s'appuie sur une méthodologie intégrée, combinant recherche documentaire, entretiens semi-dirigés et observation directe.

La recherche documentaire a constitué une étape fondamentale pour établir un socle théorique et contextuel. Les données ont été recueillies à partir de thèses académiques, de rapports institutionnels émanant du Ministère de la Construction, du Ministère du Commerce, et de l'Office à l'appui à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV), ainsi que de projets conduits par des bureaux d'études. Ces documents ont permis d'examiner les modèles d'implantation des marchés, les critères adoptés dans des contextes urbains similaires à



travers le monde, et les cadres législatifs et réglementaires orientant l'aménagement des équipements commerciaux dans le District d'Abidjan.

Par ailleurs, des entretiens semi-dirigés ont été menés auprès de 35 acteurs clés, dont des directeurs techniques des mairies, des urbanistes municipaux, des aménageurs et des représentants des faïtières des commerçants. Ces échanges ont permis de recueillir des perspectives variées sur les logiques d'implantation actuelles des marchés, les défis rencontrés dans leur gestion, ainsi que les opportunités pour intégrer des critères novateurs et durables.

Enfin, l'observation directe sur le terrain a permis d'enrichir les données recueillies par une analyse empirique. Cette démarche a consisté à inventorier et localiser les marchés centraux, secondaires et de quartiers, tout en examinant leurs formes d'implantation spatiales et leurs incidences sur le tissu urbain. Les observations ont également été portées sur les interactions des marchés avec leur environnement immédiat, notamment en ce qui concerne l'occupation du domaine public, les nuisances générées, et les impacts sur la circulation.

Les données issues des différentes sources ont été consolidées dans une base géospatiale élaborée à l'aide du logiciel ArcGIS. Ce système d'information géographique a permis de cartographier et d'analyser la répartition spatiale des marchés, d'évaluer leur localisation par rapport à des paramètres tels que la densité démographique et l'accessibilité routière, et d'identifier les disparités dans leur distribution.

Les données qualitatives, enjeux des entretiens et des observations, ont été traités à travers une analyse thématique pour dégager les logiques d'implantation dominantes et les principaux défis identifiés. Une analyse quantitative, mobilisant des statistiques descriptives et des représentations cartographiques, a permis d'évaluer la couverture spatiale des marchés et leur adéquation aux besoins des populations locales.

## **2. Résultats et analyse**

Les résultats de cette étude portent sur la présentation des critères actuels d'implantation des marchés, l'analyse de la distribution spatiale des équipements marchands et l'adoption de critères innovants d'implantation des nouveaux marchés dans le District Autonome d'Abidjan.

### **2.1. Critères actuels d'implantation des marchés**

Les entretiens avec les autorités administratives et les services techniques des mairies ont révélé qu'à l'exception des marchés centraux ou grands marchés, la localisation et la répartition des marchés dans le District Autonome d'Abidjan se sont souvent faites de manière anarchique. La construction des plates-formes de gros des produits vivriers ou des marchés de quartiers sur des espaces ou terrains privés relèvent plus de cette situation d'absence de schéma directeur que d'une volonté d'installation anarchique. La localisation et la répartition des marchés se font essentiellement selon deux critères (géographique et démographique).

#### ***2.1.1. Dispositions juridiques pour l'implantation des marchés***

Comme indiqué plus haut, la circulaire N° 412 /MEMIS/DGDDL/DTEF/SDMEEE du 13 février 2014 relative à la nécessité de construire des marchés de proximité dans les quartiers invite les communes à construire des marchés de proximité dans leurs quartiers conformément aux dispositions de l'article 15 al.12 de loi N° 2003-208 du 07 juillet 2013 portant transfert et répartition de compétences de l'État aux collectivités territoriales. De plus, à travers la circulaire N° 3079/INT/DGDDL/DTA/DTEF du 14 décembre 2009 relative aux accords conventionnels portant sur les baux à construction, la tutelle entend encadrer la mise en œuvre du bail à construction qui constitue un système efficace de financement de certains équipements économiques, par certaines collectivités territoriales.

Cette autorisation doit être donnée dans le respect du Décret N° 2005-261 du 21 juillet 2005 fixant les modalités d'application en matière d'urbanisme et d'habitat, de la loi n° 2003-308 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'État aux Collectivités Territoriales, l'État fixe aux collectivités territoriales les conditions et modalités d'exercice des compétences qui leur sont dévolues en matière d'urbanisme et d'habitat. En clair, les

autorisations doivent se donner au regard du plan directeur, de la ville. Cependant, toutes les villes ne sont pas dotées de Plan d'Urbanisme Directeur, ce qui contraint la réalisation des équipements marchands sur certains territoires, qui se font au gré des dispositions foncières disponibles (espaces privés parfois non aménagés, sur le domaine public, les abords des rues, etc).

Ainsi, il ressort que la réglementation en vigueur en matière d'implantation des marchés n'est pas respectée. Cela se traduit par le morcellement ou le déclassement des réserves publiques destinées au marché à d'autres fins. En réalité, chaque commune se développe, au gré des opportunités et des projets, le plus souvent clés en main, des investisseurs privés. Les maires, qui ont pour priorité immédiate d'accroître leurs budgets, favorisent l'installation des grandes firmes ou enseignes, qui souhaitent s'implanter dans leur commune et ne leur imposent pas des règles strictes au nom d'un quelconque rééquilibrage socio-spatial. Dans ce contexte, des chantiers comparables destinés aux mêmes usagers et proposant les mêmes services sont programmés à quelques mètres les uns des autres alors que des pans entiers de la ville sont délaissés par les promoteurs.

#### *2.1.2. L'implantation des marchés du District Autonome d'Abidjan, tributaire à la densité démographique et de la zone d'influence.*

L'implantation des marchés est tributaire de la densité démographique et de la zone d'influence. Elle se définit en fonction des besoins quotidiens de la population environnante, en tenant compte du taux de croissance démographique. La saturation de nombreux marchés et la prolifération de vendeurs à la sauvette dans les rues sont certainement le signe de l'insuffisance de places de marchés dans certains quartiers. Inversement, le gonflement de l'effectif des marchés et la multiplication des petits marchés de rue sont aussi à mettre en rapport avec une situation économique générale médiocre, dans laquelle les populations sont obligées d'ériger des petits commerces en bordure des trottoirs pour subvenir à leurs besoins quotidiens. En réalité, l'une des limites les plus criardes, ~~évidentes~~ reste l'absence de plans ou de schémas directeurs urbains pour la majorité des communes. Pourtant, ces documents demeurent des outils opérationnels nécessaires pour la conduite de l'urbanisation, surtout en termes de programmation et d'extension des localités.

#### *2.1.3. Les caractéristiques géographiques, un critère déterminant dans l'implantation des marchés dans le District Autonome d'Abidjan*

Au niveau géographique, la localisation des marchés se fait en fonction de la morphologie de la commune, c'est-à-dire par rapport aux contraintes de site, au type d'urbanisation et à la politique foncière mise en œuvre. L'implantation des marchés dans un espace de la commune est liée au développement du réseau routier qui facilite la circulation des marchandises et des personnes. Le site retenu devra être bordé par une voirie urbaine large et régulièrement entretenue pour permettre un accès facile aux échanges. La position géographique est un critère déterminant car de plus en plus le choix d'un lieu inapproprié engendre un certain nombre de dysfonctionnements : une aire de vente réduite, des parcs de stationnement insuffisants ou une affluence plus grande à certaines périodes entraînent le débordement des marchés dans les rues adjacentes, créant ainsi de nombreux problèmes de circulation piétonne et automobile (embouteillages). La topographie du site devra présenter un relief assez plat sans être une zone inondable ou marécageuse.

#### *2.1.4. Les étapes de création des marchés*

Face aux installations anarchiques de commerçants aux abords des trottoirs et sur les espaces publics liées au manque de site aménagé, l'État a instruit les communes, à travers la circulaire N° 412/MEMIS/DGDDL/DTEF/SDMEEE du 13 février 2014 relative à la nécessité de construire des marchés de proximité dans les quartiers. Cet acte, a pour but d'encadrer la création des espaces marchands dans les quartiers. Les différentes étapes à suivre par les promoteurs (communes et investisseurs, coopératives de vivriers notamment) pour la création d'un marché sont ainsi récapitulées :

**Sous la Direction de Téré GOGBÉ, Mamoutou TOURÉ, Sanaliou KAMAGATÉ,  
N'guessan Gilbert KOUASSI et Abou DIABAGATÉ**

- a) identification de la réserve administrative ou de la parcelle commerciale (commune ou/et investisseur) ;
- b) introduction d'une demande d'occupation de la réserve administrative ou de la parcelle commerciale auprès de la commune (Direction des Services Techniques) en vue d'un avis favorable (investisseur) ;
- c) introduction d'une demande d'attribution de la parcelle auprès du Ministère en charge de la Construction et de l'Urbanisme (commune ou/et investisseur) ;
- d) introduction d'une demande d'autorisation de création de marché auprès du Ministère en charge du Commerce (commune ou/et investisseur);
- e) dépôt du dossier de demande d'autorisation de construire au Guichet unique du permis de construire (commune ou/et investisseur);
- f) saisine du Ministère en charge des Collectivités en vue de l'approbation du projet (commune) ;
- g) notification de l'approbation du projet au promoteur : ce courrier déclenchera la mise en œuvre de la décision du Conseil municipal (commune) ;
- h) dépôt, en fin de travaux, de la demande de certificat de conformité au Guichet unique du permis de construire (commune ou/et investisseur) ;
- i) ouverture du marché à l'exploitation (commune ou/et investisseur).

Le tableau 1 reporte les principales caractéristiques à observer pour la création des marchés de la vente au détail dans les grandes villes.

**Tableau 1 : Hiérarchie des zones urbaines de vente au détail**

| <b>Type d'équipements marchands</b>                   | <b>Habitants desservis</b> | <b>Distance minimum (km)</b> |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Grand marché couvert / Centre-ville                   | 300 000                    | 16,0                         |
| Marché couvert / Centre commercial de circonscription | 50 000                     | 6,5                          |
| Marché en plein air / Centre commercial de quartier   | 10 000                     | 2,9                          |
| Commerces dans le voisinage/éventaires de rues        | 4 000                      | 1,8                          |
| Épicerie du coin/voitures de quatre-saisons           | 1 000                      | 0,8                          |

*Source : Guide des équipements communaux, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation-UE, BNETD, 1998, Abidjan, 465 p*

**N.B :** Le tableau suppose une densité moyenne de la population d'environ 2 000 habitants au km<sup>2</sup>. Si la densité n'est que de 1 000 habitants au km<sup>2</sup>, il faut augmenter la distance de 1,4. Par contre, si la densité est de 3 000 habitants au km<sup>2</sup>, il faut la réduire de 0,8.

## 2.2. Localisation et zone de desserte des marchés du District Autonome d'Abidjan

Le District Autonome d'Abidjan compte 166 marchés, répartis en trois catégories principales : dix (10) grands marchés ou marchés centraux, soixante-cinq (65) marchés secondaires, et quatre-vingt-onze (91) marchés spontanés ou de quartier. Ces équipements commerciaux sont inégalement répartis entre les différentes communes du district, comme le montre le tableau 2.

**Tableau 2 : Les marchés du District Autonome d'Abidjan en 2021**

| Commune      | Nombre de grands marchés | Nombre de marchés secondaires | Nombre de marchés spontanés et de quartier |
|--------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------|
| Abobo        | 1                        | 13                            | 20                                         |
| Adjamé       | 1                        | 9                             | 13                                         |
| Anyama       | 1                        | 1                             | 2                                          |
| Attécoubé    | 1                        | 4                             | 7                                          |
| Bingerville  | 1                        | 0                             | 2                                          |
| Cocody       | 1                        | 9                             | 7                                          |
| Koumassi     | 1                        | 3                             | 4                                          |
| Marcory      | 1                        | 1                             | 4                                          |
| Plateau      | 0                        | 1                             | 4                                          |
| Port Bouet   | 1                        | 4                             | 6                                          |
| Songon       | 0                        | 1                             | 2                                          |
| Treichville  | 1                        | 2                             | 1                                          |
| Yopougon     | 0                        | 17                            | 21                                         |
| <b>Total</b> | <b>10</b>                | <b>65</b>                     | <b>91</b>                                  |

*Source : OCPV et nos enquêtes, Juin 2023*

### 2.2.1. Les marchés centraux et les grands marchés

Les marchés centraux, stratégiquement situés au cœur des communes, jouent un rôle structurant dans la vie économique et sociale. Leur localisation, souvent bien desservie par les infrastructures routières, leur confère une grande accessibilité, renforçant leur influence sur les flux commerciaux. Ces marchés regroupent un large éventail de commerçants et offrent une diversité de produits et de services, principalement des produits vivriers.

Ces équipements, tous couverts, présentent une conception architecturale variable selon les communes. On distingue des marchés en rez-de-chaussée, tels que le marché de Treichville, et des marchés à un ou deux étages (R+1 ou R+2), comme celui de Marcory. Cependant, les paliers supérieurs des marchés à étages restent souvent sous-utilisés, posant la question de l'optimisation des espaces commerciaux.

**Photo 1 :** Grand marché de Marcory

**Photo 2 :** Grand marché de Port Bouet



Les emplacements dans les marchés sont composés de :

- étals ou des emplacements pour étals (bois ou béton), de taille unitaire d'environ 1 m<sup>2</sup> (1,2 m x 0,8 m) et,
- magasins, qui sont des structures généralement closes, à dominante non alimentaire, à l'exception de magasins spécifiques pour les bouchers (parfois appelés box). Leur dimension est très variable, avec par exemple : 8,5 à 9 m<sup>2</sup> / 17 m<sup>2</sup> voir 64 m<sup>2</sup> pour les magasins ; 2,5 à 9 m<sup>2</sup> pour les boxes.

### 2.2.2 Les marchés secondaires

Les marchés secondaires, plus nombreux, occupent généralement des espaces affectés à cet usage par l'administration communale. Ces marchés bénéficient de prestations municipales, comme l'entretien et le nettoyage, et se distinguent par leur niveau d'équipement, qui incluent des hangars, des boxes, et des emplacements où les produits sont souvent disposés à même le sol. Ces marchés sont publics ou privés, et sont parfois couverts (Photo 3).

**Photo 3 : Marché COCOVICO**



Certains marchés secondaires, comme le marché COCOVICO, sont bien structurés, avec une couverture partielle ou totale (Photo 4), tandis que d'autres restent provisoires, installés sur des terrains en attente de projets de construction. Ces marchés temporaires, bien qu'utiles pour répondre à des besoins immédiats, présentent souvent des infrastructures limitées et de nombreuses auto-constructions. Ces terrains non encore aménagés constituent une réserve stratégique pour de futurs projets d'équipements commerciaux.

### 2.2.3. Les marchés de quartiers ou marchés spontanés

Les marchés de quartiers, majoritairement spontanés, émergent dans des espaces non planifiés, souvent dans les rues ou sur des entreprises publiques. Ces marchés, bien que connus des autorités municipales, ne sont généralement pas intégrés aux schémas d'aménagement urbain et n'offrent pas de services réglementés, tels que le nettoyage ou la gestion des flux. Les marchés spontanés sont aussi nombreux et de plusieurs types.

On observe deux catégories principales :

- les marchés du "dedans", qui disposent d'une structure formelle pour accueillir les commerçants légaux ayant payé leurs droits d'emplacement ;
- les marchés du "dehors", qui s'étendent anarchiquement dans les rues adjacentes et regroupent des commerçants informels. Ces extensions non contrôlées aggravent les problèmes de congestion, d'occupation illégale et de nuisances urbaines.

Ces marchés spontanés illustrent les défis majeurs de la gouvernance urbaine et témoignent des tensions entre régulation municipale et besoins économiques locaux. Bien qu'ils soient anarchiques, les marchés du "dehors" génèrent des revenus pour les collectivités locales grâce aux taxes prélevées sur les commerçants informels.

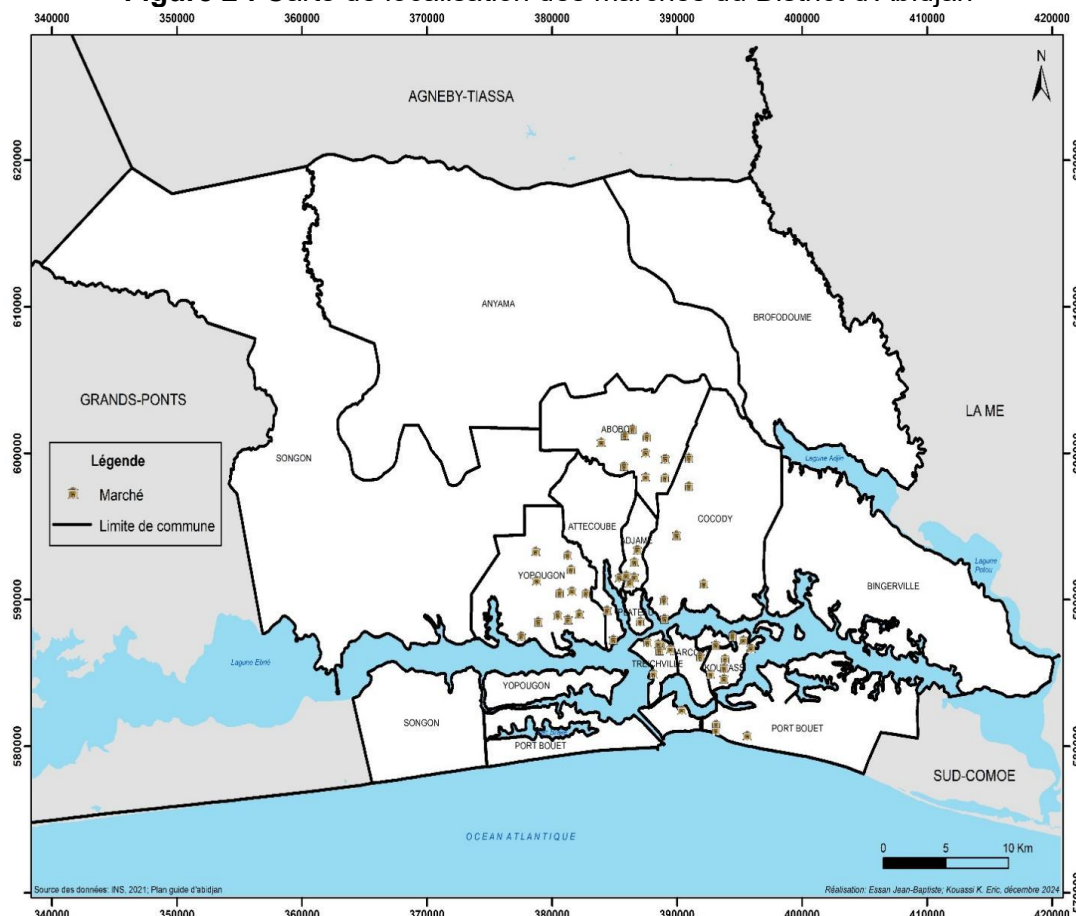
La répartition des marchés dans le District Autonome d'Abidjan révèle des disparités importantes entre les communes (Figure 2). Les grands marchés concentrent les activités commerciales principales mais peinent à répondre aux besoins d'une population croissante. Les marchés secondaires et spontanés, bien qu'ils assurent une fonction de proximité, transmettent une organisation spatiale souvent incohérente, contribuant à la fragmentation du tissu urbain.

La localisation des marchés centraux renforce leur rôle dans la structuration des échanges commerciaux à l'échelle des communes, mais leur conception actuelle montre des limites en termes d'optimisation et de durabilité. Les marchés secondaires et spontanés, quant à eux,

comportent des enjeux de planification à long terme, nécessitant une intégration plus systématique dans les politiques d'aménagement urbain.

La carte de localisation des marchés d'Abidjan illustre ces disparités spatiales et met en évidence la nécessité d'une réorganisation pour améliorer l'équilibre entre accessibilité, fonctionnalité et durabilité.

**Figure 2 : Carte de localisation des marchés du District d'Abidjan**



## 2.3. Analyse de la distribution spatiale des équipements marchands

### 2.3.1. Faible niveau actuelle de desserte des marchés

L'analyse de la répartition des grands marchés dans le District Autonome d'Abidjan met en évidence une couverture inégale des communes. Comme le montre le tableau 3, certaines communes, notamment Plateau, Songon et Yopougon, ne disposent d'aucun grand marché. Bien que Bingerville bénéficie d'un grand marché en cours de construction, elle reste dépourvue de marchés secondaires, ce qui aggrave les déséquilibres de desserte dans cette commune en pleine expansion. Même dans les communes dotées d'équipements marchands, la couverture est hétérogène, reflétant une répartition inégale de la population et des espaces commerciaux au sein des territoires communaux.

Malgré la présence de grands marchés dans certaines communes comme Abobo ou Port Bouët, les données révèlent une inadéquation entre la population et la couverture des équipements marchands. Abobo, par exemple, avec plus d'un million d'habitants, ne dispose que d'un grand marché, créant une surtaxe dans la zone desservie et forçant une partie des habitants à se tourner vers des marchés secondaires ou spontanés moins équipés.



**Tableau 3 : Niveau de desserte des grands marchés du District Autonome d'Abidjan en 2021**

| Commune      | Population en 2021 | Superficie (km <sup>2</sup> ) | Nombre de grands marchés | Critère de population | Rayon d'influence | Zones desservies         |
|--------------|--------------------|-------------------------------|--------------------------|-----------------------|-------------------|--------------------------|
| Abobo        | 1 030 685          | 75                            | 1                        | 300 000 habitants     | 2,5 km            | En-dessous de la moyenne |
| Adjamé       | 372 978            | 12,1                          | 1                        |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Anyama       | 148 962            | 208                           | 1                        |                       |                   | Au-dessus de la moyenne  |
| Attécoubé    | 260 911            | 68,2                          | 1                        |                       |                   | Au-dessus de la moyenne  |
| Bingerville  | 91 319             | 102                           | 1                        |                       |                   | Au-dessus de la moyenne  |
| Cocody       | 447 055            | 132                           | 1                        |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Koumassi     | 433 139            | 8,74                          | 1                        |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Marcory      | 249 858            | 12,5                          | 1                        |                       |                   | Au-dessus de la moyenne  |
| Plateau      | 7 488              | 3,945                         | 0                        |                       |                   | Non desservie            |
| Port Bouet   | 419 033            | 111                           | 1                        |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Songon       | 59 180             | 536                           | 0                        |                       |                   | Non desservie            |
| Treichville  | 102 580            | 9                             | 1                        |                       |                   | Au-dessus de la moyenne  |
| Yopougon     | 1 071 543          | 153,06                        | 0                        |                       |                   | Non desservie            |
| <b>Total</b> | <b>4 694 731</b>   | <b>1 362,545</b>              | <b>10</b>                | <b>-</b>              | <b>-</b>          |                          |

*Source : Guide des équipements communaux, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation-UE, BNETD, 1998, Abidjan, 465 p*

En ce qui concerne les marchés secondaires (tableau 4), une situation similaire prévaut. Avec une moyenne communale largement en fonction des besoins, la construction de nouveaux marchés secondaires s'impose dans presque toutes les communes.

**Tableau 4 : Niveau de desserte des marchés secondaires du District Autonome d'Abidjan en 2023**

| Commune      | Population en 2020 | Superficie (km <sup>2</sup> ) | Nombre de marchés secondaires | Critère de population | Rayon d'influence | Zones desservies         |
|--------------|--------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------|--------------------------|
| Abobo        | 1 030 685          | 75                            | 13                            | 50 000 habitants      | 1,3 km            | En-dessous de la moyenne |
| Adjamé       | 372 978            | 12,1                          | 9                             |                       |                   | Au-dessus de la moyenne  |
| Anyama       | 148 962            | 208                           | 1                             |                       |                   | En-dessous de la moyenne |
| Attécoubé    | 260 911            | 68,2                          | 4                             |                       |                   | En-dessous de la moyenne |
| Bingerville  | 91 319             | 102                           | 0                             |                       |                   | Non desservie            |
| Cocody       | 447 055            | 132                           | 9                             |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Koumassi     | 433 139            | 8,74                          | 3                             |                       |                   | En-dessous de la moyenne |
| Marcory      | 249 858            | 12,5                          | 1                             |                       |                   | En-dessous de la moyenne |
| Plateau      | 7 488              | 3,945                         | 1                             |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Port Bouet   | 419 033            | 111                           | 4                             |                       |                   | En-dessous de la moyenne |
| Songon       | 59 180             | 536                           | 1                             |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Treichville  | 102 580            | 9                             | 2                             |                       |                   | Dans la moyenne          |
| Yopougon     | 1 071 543          | 153,06                        | 17                            |                       |                   | En-dessous de la moyenne |
| <b>Total</b> | <b>4 694 731</b>   | <b>1 362,545</b>              | <b>65</b>                     |                       |                   |                          |

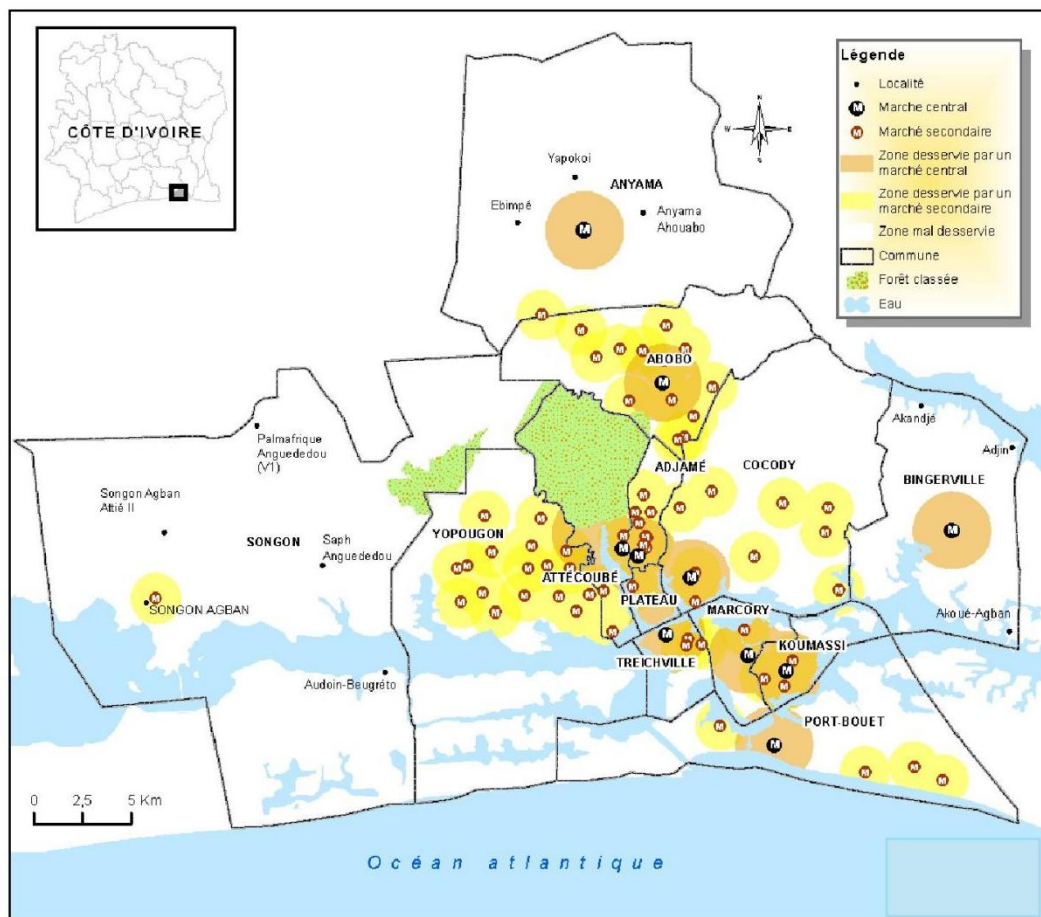
*Source : Guide des équipements communaux, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation-UE, BNETD, 1998, Abidjan, 465 p*

**Sous la Direction de Téré GOGBÉ, Mamoutou TOURÉ, Sanaliou KAMAGATÉ,  
N'guessan Gilbert KOUASSI et Abou DIABAGATÉ**

Selon les estimations, trente nouveaux marchés secondaires seraient nécessaires pour pallier ces insuffisances.

La carte de localisation des marchés (figure 3) confirme ces disparités, montrant une concentration des équipements marchands dans les zones centrales comme Adjame et une couverture insuffisante dans les communes périphériques comme Songon et Bingerville.

**Figure 3 : Zones desservies par les grands marchés et les marchés secondaires dans le District Autonome d'Abidjan**



Sources des données : BNETD 2016, INS 2014 et nos enquêtes 2020

Conception/Réalisation : jfleury.k@gmail.com /  
kouassierick@gmail.com

L'analyse de la carte, souligne la nécessité de rééquilibrer la répartition des infrastructures marchandes à l'échelle du district. Il est impératif de renforcer l'accès aux équipements marchands dans les communes périphériques, comme Bingerville, Songon et les zones non desservies de Yopougon, afin de réduire les inégalités spatiales. Par ailleurs, une planification proactive est requise pour identifier et préserver les entreprises foncières nécessaires à la construction de nouveaux marchés dans les zones à forte croissance démographique.

### *2.3.2. Faiblesse des plans de déplacement dans la construction des équipements marchands*

Les insuffisances des plans de déplacement liés aux marchés urbains constituent un problème majeur dans le District Autonome d'Abidjan. Avec une population en constante augmentation, les infrastructures destinées aux parkings, aux quais de chargement et aux zones de déchargement sont inadaptées, créant des tensions logistiques importantes. Les véhicules de livraison, par exemple, sont souvent contraints de stationner sur la voie publique, loin des sites de déchargement, en raison du manque d'infrastructures dédiées.



Ces contraintes logistiques se traduisent par une utilisation improvisée de moyens de manutention, tels que des porteurs, des brouettes et des chariots, pour acheminer les marchandises depuis les véhicules jusqu'aux commerçants. Cette situation augmente les délais de livraison et crée une surcharge des zones environnantes, aggravant les nuisances urbaines et les conflits d'usage de l'espace public.

Un autre problème récurrent est l'occupation anarchique des allées et des voies d'accès aux marchés par des commerçants informels. Ces installations, souvent illégales, sont tolérées, voire encouragées, par certains agents municipaux. Elles entravent la circulation des usagers et compliquent l'organisation des marchés, rendant difficile la mise en place d'une segmentation claire des espaces en fonction des produits.

Par ailleurs, la rareté des clients dans les niveaux supérieurs des marchés à étages (R+1 ou R+2) reflète une inadéquation entre les infrastructures et les pratiques commerciales. Cette sous-utilisation des espaces souligne la nécessité d'une meilleure planification intégrant la mobilité des usagers et la gestion des flux au sein des marchés.

#### **2.4. Vers l'adoption de critères d'implantation innovants dans le District Autonome d'Abidjan**

La problématique de l'implantation des marchés dans le District Autonome d'Abidjan s'inscrit dans un contexte marqué par une urbanisation rapide et des pressions croissantes sur les espaces disponibles. Ces transformations exigent une révision profonde des pratiques actuelles d'aménagement, en vue d'adopter des critères innovants répondant à la fois aux besoins des populations et aux exigences d'un développement urbain durable. L'intégration de ces critères permet de passer d'une logique d'adaptation réactive à une approche prospective et structurée.

##### ***2.4.1. Critères stratégiques pour une implantation optimisée***

Le respect des orientations définies par le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) constitue une pierre angulaire dans l'aménagement des équipements marchands. Ce document cadre garantit une planification spatiale cohérente et empêche les implantations anarchiques, particulièrement dans les zones de forte densité démographique. Cependant, ce respect doit être couplé à des études techniques et de marché approfondies, qui permettent :

- D'évaluer le potentiel économique et fonctionnel des sites envisagés ;
- De cerner les habitudes d'approvisionnement et les attentes des populations locales ;
- De projeter la viabilité économique des infrastructures en fonction des dynamiques démographiques et socio-économiques.

Ces analyses doivent s'inscrire dans une logique anticipative, tenant compte non seulement des besoins immédiats, mais aussi des évolutions futures des quartiers concernés.

##### ***2.4.2. Critères techniques et environnementaux pour une implantation durable***

Pour garantir une implantation efficace et adaptée au contexte abidjanais, des critères techniques précis doivent être intégrés dans la sélection et l'aménagement des sites. Ces critères incluent :

- La sélection de terrains plats ou légèrement inclinés, combinés à une forme géométrique adaptée, facilite les aménagements, réduit les coûts de construction et optimise l'utilisation des espaces disponibles ;
- Les marchés doivent être situés à proximité des axes routiers principaux et des points de transport collectif pour maximiser leur accessibilité. Les infrastructures doivent inclure des zones dédiées aux piétons, aux véhicules et aux moyens de transport de marchandises ;
- Les marchés doivent être implantés dans des zones densément peuplées ou en expansion, tout en entraînant les quartiers industriels ou peu résidentiels. L'objectif est d'assurer une proximité avec la clientèle cible tout en minimisant les conflits d'usage ;

- Une segmentation claire des espaces, incluant des zones pour les produits alimentaires et non alimentaires, des espaces de stockage, et des zones de déchargement, permet une gestion plus efficace ;
- Les structures doivent être orientées pour maximiser la ventilation naturelle, réduire l'exposition au soleil et prévenir les risques liés aux intempéries. L'utilisation de matériaux durables et l'intégration de systèmes de gestion des déchets et des eaux usées sont essentielles pour limiter l'impact environnemental.

Ces critères techniques doivent également être pensés en cohérence avec les infrastructures environnantes, telles que les réseaux d'assainissement, les équipements de transport et les espaces verts.

#### **2.4.3. Gestion et valorisation des réserves foncières**

Pour garantir la pérennité des espaces destinés aux équipements marchands, une gestion proactive des réserves foncières est indispensable. Cela passe par :

- L'identification systématique des parcelles destinées aux marchés dans les zones en expansion, déterminée par le Ministère en charge du Commerce et les municipalités concernées ;
- Le recensement et l'immatriculation des réserves foncières, en collaboration avec le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, afin de prévenir les occupations illégales et les détournements de leur vocation initiale ;
- La mise à disposition d'informations aux investisseurs et coopératives sur les terrains disponibles, accompagnée de mesures incitatives pour encourager les investissements structurés et innovants.

Une gouvernance transparente et une collaboration interinstitutionnelle sont nécessaires pour protéger ces espaces stratégiques face aux pressions foncières et aux logiques spéculatives qui caractérisent l'expansion urbaine à Abidjan.

#### **2.4.4. Critères innovants pour une urbanisation prospective**

L'adoption de critères d'implantation innovants suppose également une vision prospective, intégrant des dimensions technologiques et sociales, à savoir :

- l'intégration des outils numériques à travers l'utilisation de systèmes d'information géographique (SIG) et de bases de données actualisées permet d'optimiser la planification et de simuler les impacts des nouvelles implantations ;
- l'approche participative en associant les acteurs locaux, notamment les commerçants, les riverains et les autorités municipales, dans le processus de décision garantit une meilleure acceptabilité sociale et une prise en compte des besoins réels ;
- Conception modulaire, les marchés doivent être pensés comme des infrastructures modulables, capables d'évoluer en fonction des dynamiques démographiques ou des besoins saisonniers ;
- Priorisation des éco-quartiers à travers l'intégration des marchés dans des projets d'éco-quartiers favorise une urbanisation plus durable et renforce leur rôle dans la structuration de l'espace urbain.

### **3. Discussion**

Cette étude visait à analyser les logiques actuelles d'implantation des marchés dans le District Autonome d'Abidjan et à proposer des critères innovants pour améliorer leur planification. Les résultats obtenus mettent en lumière de profonds déséquilibres dans la répartition spatiale des équipements marchands, révélant une inadéquation flagrante entre les besoins croissants de la population et les infrastructures existantes. Ils soulignent également l'impact négatif des pratiques de déclassement des équipements fonciers et des occupations illégales des réserves administratives, exacerbant les carences en marchés secondaires et de quartier, particulièrement dans des communes comme Bingerville, Songon et Yopougon. Ces constats s'inscrivent dans un contexte marqué par une forte urbanisation et des défis socio-économiques complexes, soulevant des interrogations fondamentales sur la gouvernance des espaces publics et la capacité des municipalités à y répondre.

L'insuffisance des marchés secondaires, attribuée en grande partie au déclassement et aux occupations illégales, confirme les observations de Kra (2010, p.23) et Oroula (2018, p.28) sur les effets délétères des pratiques foncières non réglementées en Côte d'Ivoire. Cependant, nos résultats révèlent une responsabilité accrue des municipalités, qui, malgré leur rôle central, adoptent souvent une posture laxiste, voire complice, face à ces pratiques. Ce constat met en exergue les limites de la décentralisation et remet en question la capacité réelle des collectivités locales à gérer efficacement les domaines publics. Cette faiblesse institutionnelle, combinée à une fragmentation de la planification urbaine, freine l'émergence d'une approche cohérente et intégrée des équipements marchands.

La question environnementale constitue une autre lacune majeure identifiée. Les marchés actuels négligent systématiquement l'intégration d'espaces dédiés à la gestion des déchets, ce qui aggrave les problèmes de santé publique et les nuisances environnementales. Cette situation illustre une planification urbaine sectorielle, comme le souligne Dugeny (2011, p.123), qui appelle à dépasser les cloisonnements en adoptant une approche transversale. L'absence de prise en compte de ces considérations environnementales dans les critères d'implantation se traduit par une insuffisance des cadres réglementaires existants et leur mise en œuvre.

Par ailleurs, les résultats mettent en évidence un décalage entre les prescriptions d'urbanisme et leur application. La transformation d'espaces verts adjacents aux marchés en dépotoirs illustre bien l'incohérence des outils de planification et la faiblesse des mécanismes de contrôle. Cette réalité persiste malgré l'existence de cadres légaux renforcés, tels que la loi n° 2020-624 du 14 août 2020, qui vise à protéger les réserves foncières et à encadrer les déclassements.

Ces résultats confirment les hypothèses de la recherche : l'absence de critères rigoureux et l'inadéquation des pratiques de gestion foncière sont à l'origine des dysfonctionnements observés. Ils s'alignent avec les travaux de Dugeny (2011, p.17), qui soulignent l'importance d'une planification centrale sur les habitants, intégrant des critères de proximité, d'accessibilité et de qualité de vie. Cependant, nos conclusions vont au-delà, en révélant des spécificités liées au contexte abidjanais, notamment l'impact des déclassements non réglementés sur l'offre d'équipements structurants. Contrairement aux analyses de Atta Kouassi (2001, p.93), qui mettent en avant le rôle des politiques nationales, nos résultats montrent que les actions locales et les responsabilités municipales jouent un rôle déterminant dans la gestion des équipements marchands.

Toutefois, cette étude présente des limites. Le faible nombre d'observations dans certaines communes périphériques, comme Songon et Bingerville, pourrait limiter la portée des conclusions. De plus, les informations relatives aux pratiques de déclassement reposent principalement sur des données qualitatives recueillies auprès des acteurs locaux, exposant l'analyse à des biais potentiels. Enfin, l'absence de données quantitatives détaillées sur la fréquentation des marchés et les flux économiques entraîne une évaluation complète de leur impact territorial.

Pour répondre aux défis identifiés, il est impératif de renforcer les outils de planification existants, notamment les Plans d'Urbanisme Directeur (PUD) et les règlements d'urbanisme, en y intégrant des grilles spécifiques dédiées aux équipements marchands. Ces outils doivent inclure des critères novateurs, tels que l'intégration de dimensions environnementales pour la

gestion des déchets, une accessibilité accrue et une organisation fonctionnelle adaptée aux besoins des usagers. Par ailleurs, les nouvelles zones de lotissements, ainsi que les espaces à restructurer, offrent une opportunité d'expérimenter ces approches.

En somme, cette étude met en évidence la nécessité d'une refonte des pratiques d'implantation des marchés dans le District Autonome d'Abidjan. Une planification anticipée, respectueuse des réalités locales et appuyée sur des critères innovants, pourrait transformer les équipements marchands en pôles structurants, contribuant à une urbanisation durable et équilibrée. Cette démarche appelle à une gouvernance renforcée et à une coordination accumulée entre les différents niveaux institutionnels pour répondre aux besoins croissants des populations et aux exigences d'un développement harmonieux du territoire.

## **Conclusion**

L'implantation des marchés urbains dans le District Autonome d'Abidjan révèle une planification déficiente et un désordre spatial. Ces insuffisances freinent le développement harmonieux du District. L'étude montre que l'emploi exclusif de critères traditionnels, tels que la densité démographique et l'accessibilité routière, conduit à une répartition anarchique des équipements marchands. Ce mode d'implantation accentue les inégalités territoriales et complique la mobilité. Les résultats indiquent clairement que l'offre actuelle ne répond pas aux besoins croissants de la population et que la gestion des réserves foncières est insuffisante. Il apparaît dès lors indispensable d'adopter une approche novatrice fondée sur la connectivité, la résilience environnementale et l'équité spatiale. Par ailleurs, un renforcement de la gouvernance locale et une coordination interinstitutionnelle rigoureuse sont essentiels pour instaurer une planification cohérente et durable. En redéfinissant les pratiques d'implantation, il devient possible de transformer les marchés en véritables pôles structurants, promouvant ainsi un développement urbain équilibré et une notable amélioration de la qualité de vie.

## **Références bibliographiques**

ATTA Kouassi, 2001, *Décentralisation et autonomisation des collectivités locales en Afrique subsaharienne : enjeux et défis*, Paris, L'Harmattan, 321 p.

BNETD, 2016, Planification urbaine et gestion des infrastructures marchandes dans le District Autonome d'Abidjan, Rapport technique, Abidjan, 51 p.

DUGENY François, 2011, *La planification urbaine et la qualité de vie : problématiques contemporaines*, Revue internationale d'urbanisme, 45 (3), pp. 30-41.

HUCHON Jean-Paul, 2011, *Urbanité et équipements : transformer les villes décors en villes acteurs*, Revue d'Urbanisme, 67(2), pp. 12-19.

KOUAME Kouassi, 2013, *Urbanisation rapide et mutations spatiales : le cas des villes ivoiriennes*, Paris, L'Harmattan, 245 p.

KRA Kouadio Eugène, 2010, Les effets de l'urbanisation désordonnée en Afrique de l'Ouest : le cas d'Abidjan, Paris, Presses Universitaires de France, 59 p.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, 2020, Loi n° 2020-624, Code de l'urbanisme et du domaine foncier urbain, Abidjan.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, 2014, Circulaire n° 412/MEMIS/DGDDL/DTEF/SDMEEE, Construction des marchés de proximité dans les quartiers urbains, Abidjan.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, 2009, Circulaire n° 3079/INT/DGDDL/DTA/DTEF, Encadrement des baux à construction, Abidjan.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION-UE, BNEDT, 1998, *Guide des équipements communaux*, Abidjan, 465 p.

**Sous la Direction de Téré GOGBÉ, Mamoutou TOURÉ, Sanaliou KAMAGATÉ,  
N'guessan Gilbert KOUASSI et Abou DIABAGATÉ**

OROULA Amadou, 2018, *Gestion urbaine et défis des marchés en Afrique de l'Ouest : diagnostic et perspectives*, Dakar, Éditions Cheikh Anta Diop, 121 p.

OCPV, 2023, Rapport sur les équipements marchands dans le District d'Abidjan, Bureau à l'appui à la Commercialisation des Produits Vivriers, Abidjan, 67 p.

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Sommaire</b>                                                                                                  | 2   |
| <b>Avant-propos</b>                                                                                              | 3   |
| <b>Préface du Professeur GOGBÉ Téré</b>                                                                          | 4   |
| <b>Remerciements</b>                                                                                             | 6   |
| <b>Contexte du colloque</b>                                                                                      | 7   |
| <b>Comité de pilotage du colloque</b>                                                                            | 12  |
| <b>Photo et parcours du Professeur ATTA Koffi Lazare</b>                                                         | 14  |
| <b>Rapport final du colloque</b>                                                                                 | 17  |
| <b>Synthèse des résultats du colloque</b>                                                                        | 32  |
| <b>AXE 1 : D'OU VENONS-NOUS ? (RETRACER LE PASSE)</b>                                                            | 34  |
| <b>SIGNAUX Affouminou Emmanuel</b>                                                                               | 36  |
| Abidjan, foyer d'éclosion des églises de 1905 à nos jours                                                        |     |
| <b>Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA</b><br><b>Guy Matthieu Ettien AFFORO</b><br><b>Yao Jean-Aimé ASSUÉ</b>          | 50  |
| Dynamique démographique et territoriale de la commune d'Abobo (Côte d'Ivoire) de 1975 à 2021                     |     |
| <b>TOURE Mamoutou</b><br><b>ABOA Aimé-César</b><br><b>YEO Fatogoma,</b>                                          | 66  |
| La ville d'Abidjan : aimant territorial et défis de l'urbanisation                                               |     |
| <b>KAMAGATE Sanaliou</b><br><b>SORO Founnigné</b>                                                                | 84  |
| Dynamiques des infrastructures structurantes dans le développement urbain d'Abidjan (1960-2020)                  |     |
| <b>AXE 2 : OU EN SOMMES-NOUS ? (ÉVALUER LE PRESENT)</b>                                                          | 96  |
| <b>KOUADIO Kra Serge Vincent</b><br><b>DIABAGATE Abou</b><br><b>COULIBALY Yaya</b>                               | 99  |
| Prolifération des fumeries et émergence de l'insécurité dans la commune d'Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire)         |     |
| <b>DONGO Koffi René</b><br><b>KRA Kouadio Joseph</b>                                                             | 112 |
| Effets socio-économiques et environnementaux des entreprises industrielles de la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire) |     |
| <b>KITHENI Bamba</b>                                                                                             | 127 |
| Les inondations : cauchemars des abidjanais                                                                      |     |

|                                                                                                                                                                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>BAMBA Mansé</b><br><br>Téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : de la distribution multimarque à la distribution exclusive dans la ville d'Abidjan                                                                                                 | 140 |
| <b>KOUASSI N'guessan Gilbert</b><br><br>La nouvelle zone industrielle : un virage dormant dans l'ouest de la périphérie d'Abidjan                                                                                                                 | 151 |
| <b>KOUAKOU Kouassi Éric</b><br><b>KRA Kouadio Eugène</b><br><b>KOUTOUA Amon Jean-Pierre</b><br><br>Implantation des marchés urbains dans le District Autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire) : de l'anarchie actuelle vers une planification innovante | 168 |
| <b>Kouadio Joseph KRA</b><br><b>François Adou KOUADIO</b><br><b>Yéboué Stéphane Koissy KOFFI</b><br><br>Quels défis pour Abidjan dans la géographie africaine des pôles de compétitivité ?                                                        | 184 |
| <b>DAGNOGO Bakary</b><br><b>DAGNOGO Foussata</b><br><b>COULIBALY Amadou</b><br><br>Les défis de la libération des espaces réservés à la construction des nouvelles infrastructures à Abidjan : cas du 4ème pont et de la rocade Y4                | 195 |
| <b>YE Sata</b><br><br>Analyse socio-économique de la pisciculture dans le District Autonome d'Abidjan                                                                                                                                             | 207 |
| <b>MADOU Guebri Lydie Chantal</b><br><br>Focus sur une approche de développement spatial dans un territoire cible : la périphérie est de Cocody (Côte d'Ivoire)                                                                                   | 217 |
| <b>WADJA Jean-Bérenger,</b><br><b>KOUAKOU Yao Stanislas,</b><br><br>Les facteurs de l'implantation massive des populations sur les presqu'îles de la commune de Port Bouët                                                                        | 228 |
| <b>YAO Yao Mathieu</b><br><b>OUATTARA Drissa</b><br><b>ATTA KOFFI</b><br><br>Les problèmes de développement durable de la ville d'Abidjan                                                                                                         | 238 |
| <b>AXE 3 : OU ALLONS-NOUS ? (ENVISAGER LE FUTUR)</b>                                                                                                                                                                                              | 258 |
| <b>KOUADIO Kouamé Alain-Serge,</b><br><b>YAO Affoua Marie-Rose,</b><br><b>DIABAGATE Abou,</b><br><br>Les défis de modernisation urbaine de la commune du Plateau (Abidjan, Côte d'Ivoire)                                                         | 260 |
| <b>FROUMAN Ouattara Bourahima</b><br><b>TAMBOURA Awa Timité epse SORO</b><br><b>BRENOUM Kouakou David</b><br><br>Etat des lieux des sites déguerpis et aménagements dans la ville d'Abidjan                                                       | 274 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>DALLY Diane Marina</b><br><br>Le rôle de la planification dans le développement local de la commune de port bouët à Abidjan (Côte d'Ivoire)                                                                                                                           | 288 |
| <b>AXE 4 : VARIA</b>                                                                                                                                                                                                                                                     | 297 |
| <b>YOHOU Koutémé Flore Elvire Epse ASSALE</b><br><b>KOFFI Edoukou</b><br><b>VEI Kpan Noel</b><br><br>Pratiques foncières dans le village Ebrié Abatta de la commune de Bingerville (Côte d'Ivoire) : état des lieux, impact et perspectives                              | 299 |
| <b>IBRAHIM Ahmed</b><br><b>TOUNGARA Amidou</b><br><b>SOUMARE Djibril</b><br><br>La ville de Bamako face à la prolifération des couches hygiéniques de bébés : quelles sont les actions de lutte des services d'hygiène contre ce phénomène de pollution de 2012 a 2020 ? | 313 |
| <b>YAYE SAIDOU Hadiara</b><br><b>MAHAMANE MOUSSA Charifatou</b><br><br>Migrantes internes à Niamey : entre intégration et marginalisation résidentielle                                                                                                                  | 323 |
| <b>AKA Assalé Félix</b><br><br>Analyse de la dynamique spatiale de la commune d'Anyama de 2000 à 2024                                                                                                                                                                    | 333 |
| <b>KOUADIO N'dri Ernest</b><br><b>ATTA Carina Anoumou</b><br><b>GOGBE Teré</b><br><br>Dynamique urbaine et équipements de bases à Bingerville dans le district d'Abidjan                                                                                                 | 352 |
| <b>ATTA Ernest M'Bé</b><br><b>ATTA Jean-Marie Kouacou</b><br><b>N'GUESSAN Fulgence Kouassi</b><br><br>Cartographie experte de l'évolution du couvert forestier de la forêt classée d'Agbo 1 au sud-est de la Côte d'Ivoire                                               | 361 |
| <b>SILUE Ténédja</b><br><br>Production de l'huile de palme à Divo (Côte d'Ivoire) : enjeux sur l'environnement et la santé des acteurs                                                                                                                                   | 372 |
| <b>EVIAR Ohomon Bernard</b><br><b>YAO Koffi Bertrand</b><br><b>KONAN-KOUAME Honorée Ghislaine</b><br><br>Transport urbain et désordre socio-spatial à Bonoua (Côte d'Ivoire) : entre enjeux économiques, occupation anarchique et précarité des acteurs                  | 384 |



Sous la Direction de Téré GOGBÉ, Mamoutou TOURÉ, Sanaliou KAMAGATÉ,  
N'guessan Gilbert KOUASSI et Abou DIABAGATÉ



**Revue DaloGéo**

<https://revuegeo-univdaloa.net/>  
[dalgeo.univ.daloa@gmail.com](mailto:dalgeo.univ.daloa@gmail.com)  
[dalgeo@revuegeo-univdaloa.net](mailto:dalgeo@revuegeo-univdaloa.net)

**Département de Géographie**  
**Université Jean Lorougnon Guédé**  
Daloa, Côte d'Ivoire  
30 Novembre 2025



9 772707 502385